

OBSERVATOIRE DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19

Juin 2021

NB : L'Observatoire de la Covid-19 a pour objectif de mesurer les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie de Covid-19 en Principauté. Il a été mis en place en complément des rapports réalisés par l'IMSEE en novembre 2020 et janvier 2021.

Ainsi, cette publication présente chaque mois une analyse des données sanitaires, de mortalité et de natalité et est enrichie trimestriellement des données relatives à l'économie et à l'emploi en Principauté.

Pour cette édition :

- Les données sanitaires sont arrêtées à début juin 2021 ;
- Les données de mortalité et de natalité sont arrêtées à mai 2021 ;
- Les données relatives à l'économie et à l'emploi sont arrêtées à mars 2021.

DATES-CLÉS	4
1 DONNÉES SANITAIRES	5
1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19	5
1.2 Vaccination.....	14
2 MORTALITÉ ET NATALITÉ	18
2.1 Analyse des décès	18
2.3 Analyse des naissances.....	20
3 ÉCONOMIE	22
3.1 Chiffre d'affaires.....	22
3.2 Créations et radiations d'établissements	26
3.3 Hôtellerie	28
4 EMPLOI	29
4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)	29
4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé	32

DATES-CLÉS

Mai



- Dès le 3 : maintien du couvre-feu de 21h à 6h. Restaurants ouverts le midi et le soir aux résidents, salariés et personnes séjournant dans un hôtel de la Principauté le midi ; le soir aux résidents et personnes séjournant dans un hôtel ; obligation de réservation ; tables de 6 personnes maximum ; service en soirée prolongé jusqu'à 22h ; l'activité de livraison des repas à domicile est autorisée entre 6h et 22h ; distanciation entre les tables des restaurants d'au moins 1,5 mètre ; suppression de l'ambiance musicale. Les bars servant en matinée peuvent assurer un service entre 6h et 11h. Leur accès est réservé aux résidents, aux salariés et aux clients d'hôtels. Reprise du sport en intérieur en respectant un protocole sanitaire strict. Le télétravail reste obligatoire dans le secteur public et privé jusqu'au 16 mai
- Dès le 17 : couvre-feu de 22h à 6h. Restaurants : service du dîner prolongé jusqu'à 23h, accueil élargi aux personnes travaillant à Monaco et aux membres de leur famille vivant sous le même toit. Bars et cafés sont ouverts de 6h à 19h. Salles de spectacles et casino ouverts jusqu'à 23h. Plages : port du masque non obligatoire, distanciation sociale et groupe de 6 personnes maximum.
- Le 20-23 : Grand Prix de Monaco avec certaines mesures (port du masque, distanciation etc.)
- Le 26 : Ouverture de la vaccination aux 35-44 ans.
- Le 31 : Bilan de 2 504 personnes touchées et ouverture à la vaccination des 18+ (résidents)



- Dès le 3 : déconfinement en quatre étapes progressives (du 3 mai au 30 juin), conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département
- Le 3 : fin des attestations en journée et des restrictions de déplacement
- Le 19 : couvre-feu repoussé à 21h au lieu de 19h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinéma et théâtre avec jauge limitée
- Dès le 31 : la vaccination est ouverte à toutes les personnes majeures



- Le 6 : bilan de 4 070 400 cas confirmés dont 122 005 décès
- Le 15 : fin de la quarantaine et des motifs impérieux pour l'arrivée de personnes de l'UE sur le territoire
- Dès le 24 : réouverture au tourisme, fin de la quarantaine (questionnaire à remplir pour les voyageurs + test PCR)



- Le 5 : 1 170 942 729 doses de vaccin ont été administrées à travers le monde
- Le 6 : 155 506 494 cas confirmés dans le monde dont 3 247 228 décès



Juin

- À partir du 31 mai : couvre-feu porté de 23h à 6h. Maintien à 23h de la dérogation pour les clients des restaurants. Service du soir jusqu'à 23h au lieu de 22h. Service de restauration en continu entre 15h et 19h. Élargissement du public admis aux abonnés des clubs, des hôtels et des joueurs des casinos. Autorisation d'une ambiance musicale raisonnable (sans danse), limitée à 74 db. Pour les bars, cafés et salons de thé : élargissement des horaires d'ouverture portée à 20h au lieu de 19h. Télétravail : maintien du caractère obligatoire du télétravail jusqu'au 13 juin inclus. Regroupement en extérieur : le nombre de personnes autorisées est porté de 6 à 10. Salles et congrès : la jauge d'accueil du public est portée à 70 % d'occupation des sièges. Limite maximale à 1 000 personnes. Dérogation possible sur présentation d'un protocole sanitaire spécifique.
- Le 3 : fermeture de l'unité COVID du CHPG
- À partir du 12 : couvre-feu de minuit à 6h. Port du masque en extérieur toujours obligatoire. Restaurants : possibilité d'admettre les résidents du département des Alpes-Maritimes et de la proche Ligurie (Province d'Imperia). Le nombre de convives passe à 8 personnes et l'espacement des tables à 1 mètre. Le service de bar peut être assuré sans limitation horaire et le service doit être assis. Le télétravail n'est plus obligatoire mais recommandé. Ouverture de la vaccination aux 12 ans et plus.
- Le 13 : Bilan à 2 525 résidents touchés par le coronavirus depuis le début de la crise sanitaire, dont 33 décès. 0 hospitalisation en cours.
- Dès le 9 : couvre-feu à 23h ; réouverture des cafés et restaurants en intérieur sous condition ; réouverture des salles de sport ; assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises ; réouverture des flux de voyageurs entre la France et les pays étrangers selon des modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs.
- Le 13 : Bilan à 5 740 665 cas confirmés – 110 420 décès
- Dès le 15 : ouverture de la vaccination aux 12-18 ans.
- Le 7 : 4 230 153 cas confirmés de COVID-19 dont 126 472 décès
- Le 5 : 1 900 955 505 doses de vaccin administrées dans le monde
- Le 7 : 172 956 039 cas confirmés dans le monde dont 3 726 466 décès

1 Données sanitaires

1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19

Les données de suivi sanitaire de la Covid-19 sont arrêtées au 1^{er} juin. Elles proviennent du Département des Affaires Sociales et de la Santé qui regroupe les éléments issus de la Direction de l'Action Sanitaire, du Centre Hospitalier Princesse Grace, de la Cellule d'Enquête Épidémiologique, de la Cellule de Suivi à Domicile, de la médecine de ville, des officines de pharmacie, du Centre Scientifique de Monaco et des laboratoires d'analyses médicales.

Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco au 1^{er} juin 2021

Nb de cas cumulés	2 506
Part de cas cumulés sur la population résidente	6,5%
Nb d'hospitalisations cumulées	239
Part d'hospitalisation sur le nb de cas cumulés	9,5%
Nb de cas en réanimations cumulés	48
Part de cas en réanimation sur le nb d'hospitalisations	20,1%
Part de cas en réanimation sur le nb de cas cumulés	1,9%
Nb de décès cumulés	33
Part de décès sur le nb de cas cumulés	1,3%

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} juin, le nombre de cas cumulés atteint les 2 506 individus, soit 6,5 % de la population résidente¹.

9,5 % des cas ont nécessité une hospitalisation, soit 239 cas au total, dont 48 en réanimation. La durée moyenne des hospitalisations² est de 13 jours au global, et est de 10,8 jours pour les patients n'ayant pas fait de séjour en réanimation.

Les 33 décès (16 hommes et 17 femmes) représentent 1,3 % des cas cumulés. L'âge moyen au décès est de 83,5 ans au global (82,5 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes). Près de 85 % des résidents décédés sont âgés de 75 ans et plus. 9 décès concernent des personnes de nationalité monégasque.

Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco du 1^{er} mai au 1^{er} juin 2021

Nb de cas cumulés	50
Nb d'hospitalisations cumulées	2
Nb de cas en réanimations cumulés	0
Nb de décès cumulés	1

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

50 nouveaux cas ont été constatés, pour 2 hospitalisations et 1 décès, sur la période.

¹ [Au 31 décembre 2020, la population résidente est estimée à 38 350 habitants.](#)

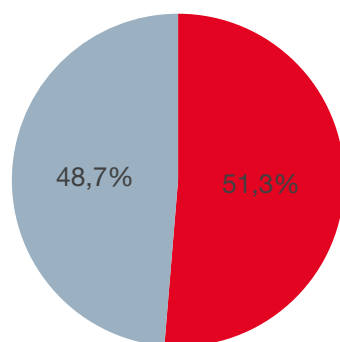
(Sources : imsee.mc - Arrêté Ministériel n° 2021-300 du 19 avril 2021.)

² Les durées d'hospitalisations incluent celles des patients en unité Covid ainsi que celles éventuelles pour d'autres motifs.

1.1.1 Caractéristiques des cas de Covid-19 des résidents de Monaco

Les résultats présentés ci-après sont issus des données cumulées depuis le début de la pandémie.

Répartition par sexe des cas de Covid-19

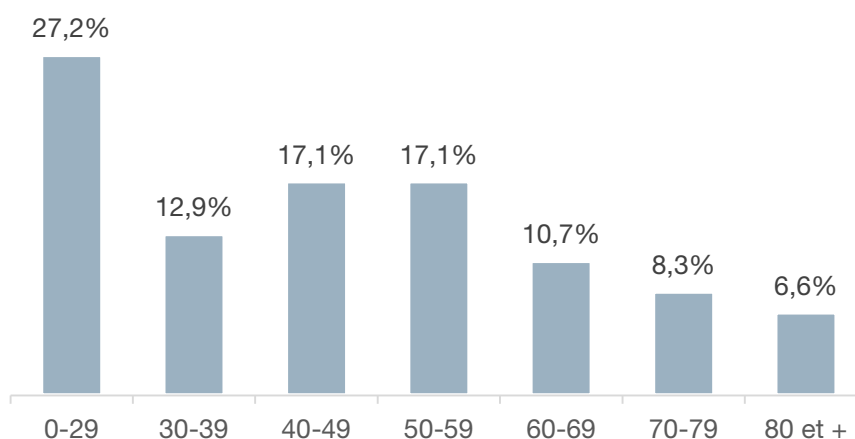


■ Femmes ■ Hommes

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La répartition par sexe est presque paritaire : 51,3 % de femmes et 48,7 % d'hommes.

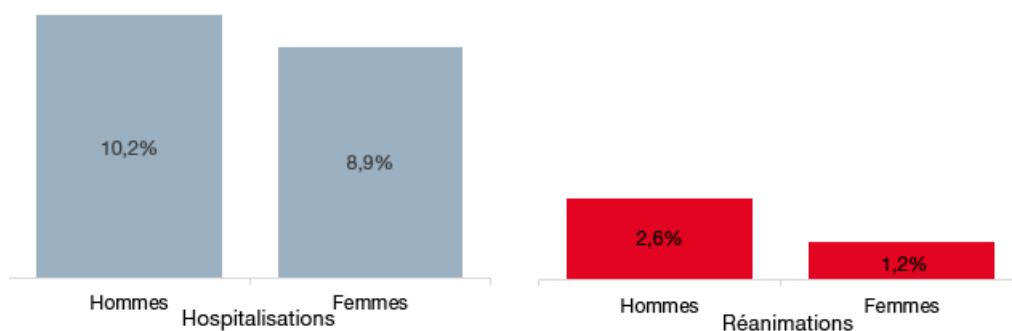
Répartition par âge des cas de Covid-19



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

27,2 % des cas sont âgés de moins de 30 ans et plus du tiers ont entre 40 et 59 ans. 6,6 % ont 80 ans et plus.

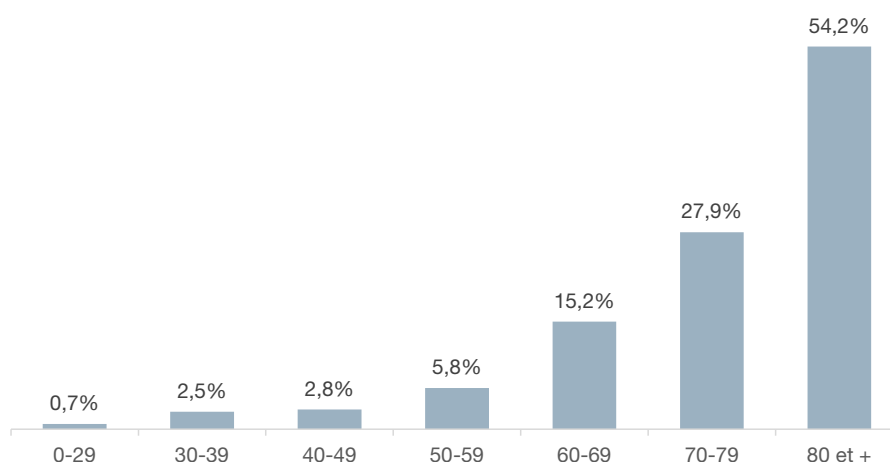
Part des patients hospitalisés et en réanimation en raison de la Covid-19 selon le sexe



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hommes sont légèrement plus souvent hospitalisés que les femmes (10,2 % contre 8,9 %). Ils sont nettement plus concernés par la réanimation : 2,6 % des cas pour les hommes contre 1,2 % pour les femmes.

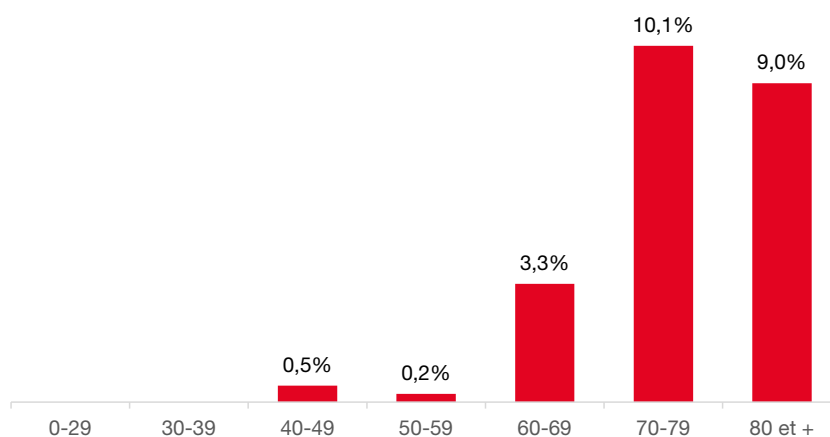
Part des hospitalisations liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La part des hospitalisations augmente avec l'âge. Moins de 1 % des cas âgés de moins de 30 ans sont hospitalisés contre 15,2 % entre 60-69 ans, près de 30 % entre 70-79 ans et près de 55 % après 80 ans.

Part des hospitalisations en réanimation liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge

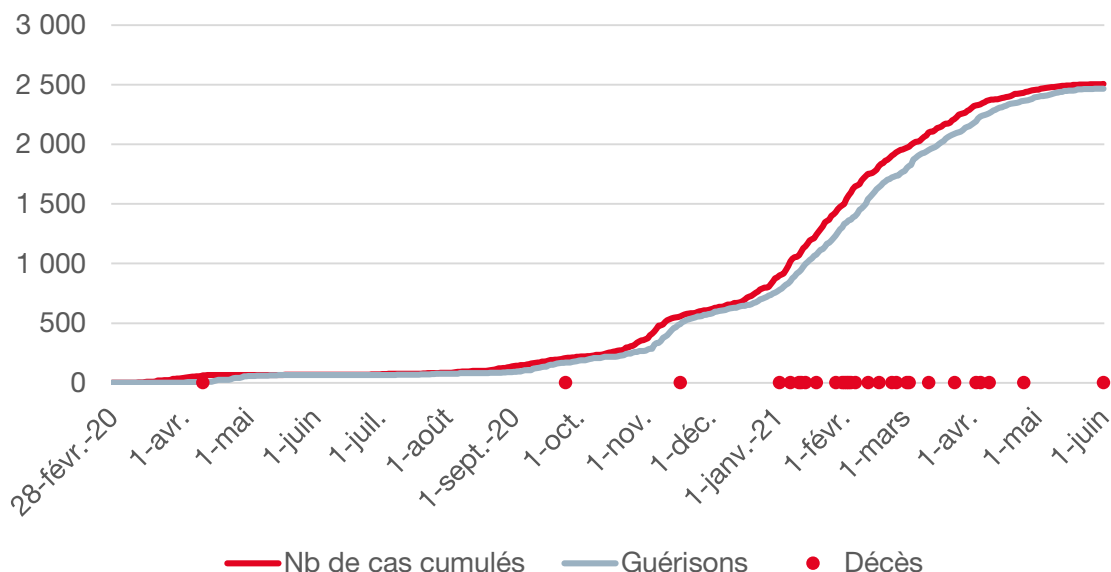


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hospitalisations en réanimation concernent exclusivement des personnes âgées de 40 ans et plus. Elles représentent 3,3 % des cas entre 60 et 69 ans, plus d'un cas sur dix entre 70 et 79 ans, et 9,0 % des cas après 80 ans.

1.1.2 Évolution de l'épidémie

Évolution du nombre de cas cumulés, des guérisons et des décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

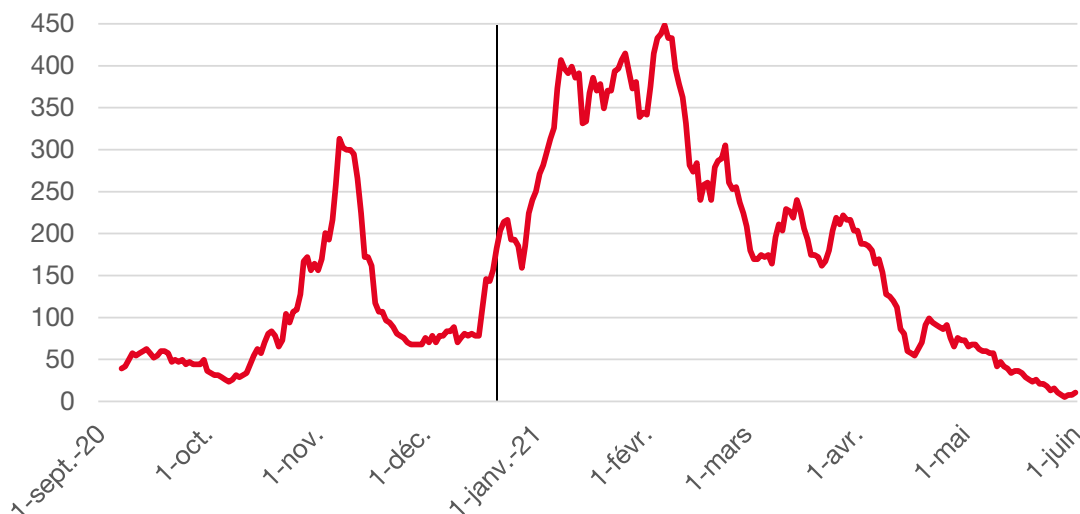


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} juin 2021, le nombre de cas cumulés atteint les 2 506, dont 1 631 uniquement en 2021 contre 875 pour l'ensemble de l'année 2020.

Les nombres de cas indiqués dans les graphiques ci-après concernent la période de septembre 2020 à juin 2021.

Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 pour les résidents de Monaco



| : date de prise en compte des tests antigéniques – 21/12/2020

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le taux d'incidence quotidien correspond au nombre de tests positifs sur les 7 derniers jours pour 100 000 habitants, soit : $100\,000 \times \text{nb de cas positifs sur 7 jours} / \text{estimation du nb d'habitants}^1$.

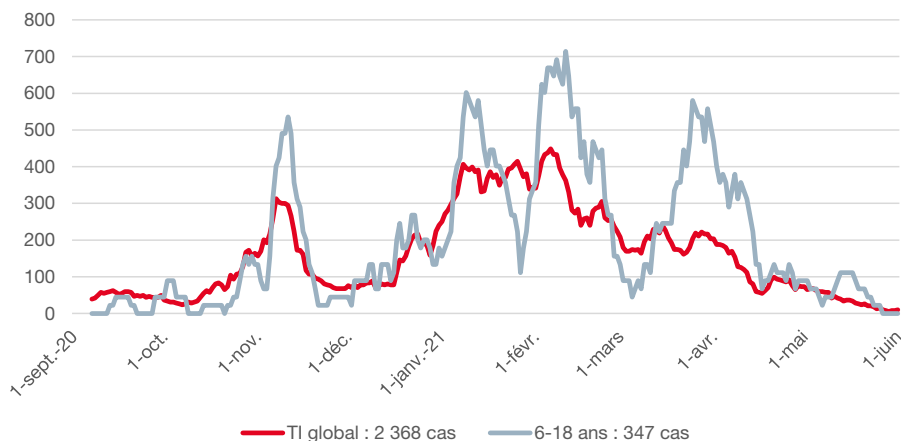
Le taux d'incidence a connu une forte décroissance depuis mars et s'établit à 10,4 au 1^{er} juin 2021 après avoir connu un pic de 449 le 6 février, son plus haut niveau depuis le début de l'épidémie. En comparaison, au 7 novembre 2020, le maximum était de 313.

Le taux a mécaniquement augmenté à partir du 21 décembre, date de prise en compte des tests antigéniques.

¹ Au 31 décembre 2020, la population résidente est estimée à 38 350 habitants.

(Sources : imsee.mc - Arrêté Ministériel n° 2021-300 du 19 avril 2021.)

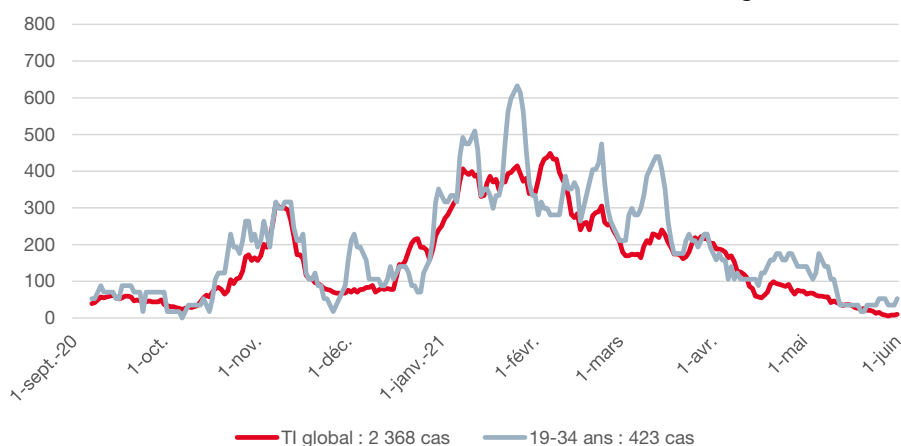
Comparaison des taux d'incidence (TI) de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 6-18 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le taux d'incidence des 6-18 ans était nettement supérieur au taux d'incidence global entre mi-mars et mi-avril 2021, mais l'écart s'est largement réduit depuis. Le taux d'incidence des 6-18 ans est devenu inférieur au taux d'incidence global le 24 mai, malgré une augmentation ponctuelle du taux d'incidence des 6-18 ans au début du mois. Au 1^{er} juin, le taux d'incidence des 6-18 ans est nul.

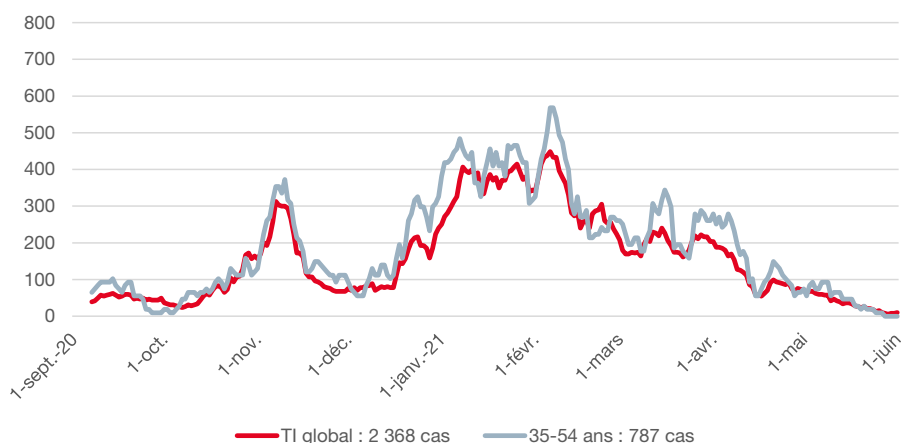
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 19-34 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} juin 2021, le taux d'incidence des 19-34 ans (52,7) est légèrement supérieur au taux d'incidence global.

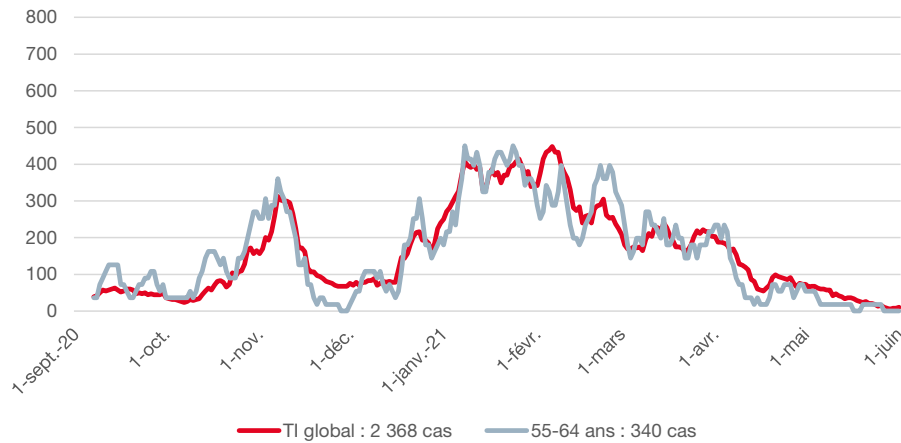
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 35-54 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le taux d'incidence des 35-54 ans est à un niveau comparable au taux d'incidence global depuis septembre. Au 1^{er} juin 2021, le taux d'incidence des 35-54 ans est nul.

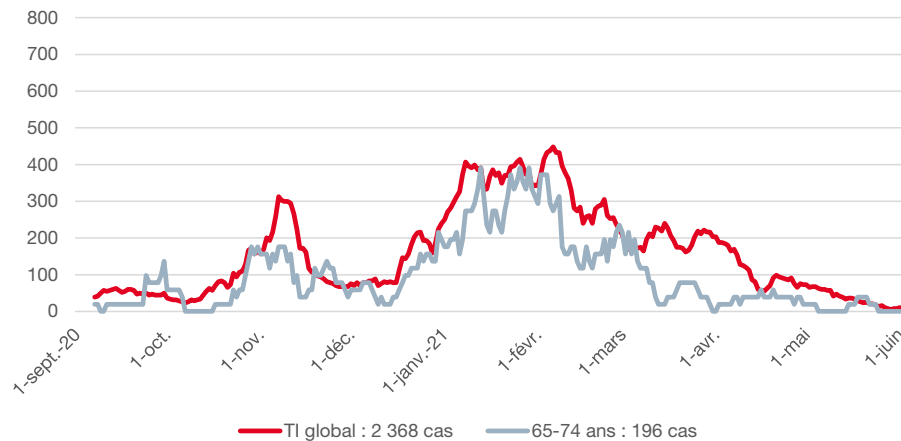
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 55-64 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Depuis le 1^{er} septembre 2020, le taux d'incidence des 55-64 ans est relativement proche du taux d'incidence global. Comme pour les 35-54 ans, le taux d'incidence des 55-64 ans est nul au 1^{er} juin.

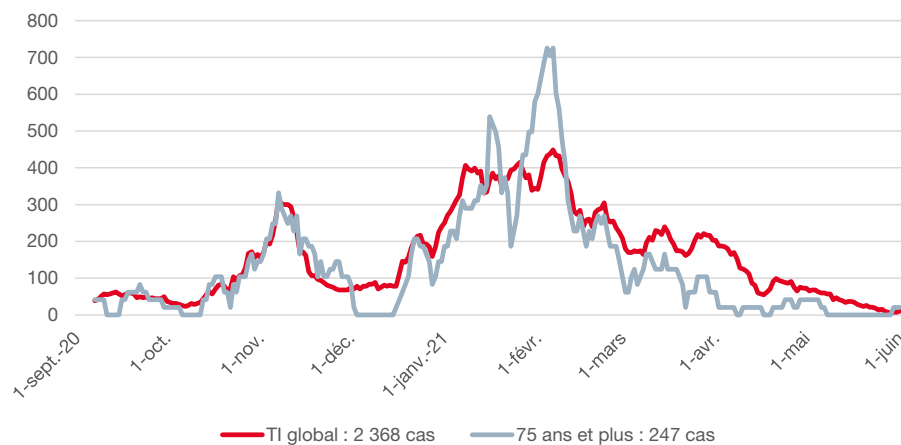
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 65-74 ans



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Depuis novembre 2020, le taux d'incidence des 65-74 ans suit relativement la même tendance tout en étant globalement inférieur au taux d'incidence total. Il est lui aussi à 0 depuis le 25 mai.

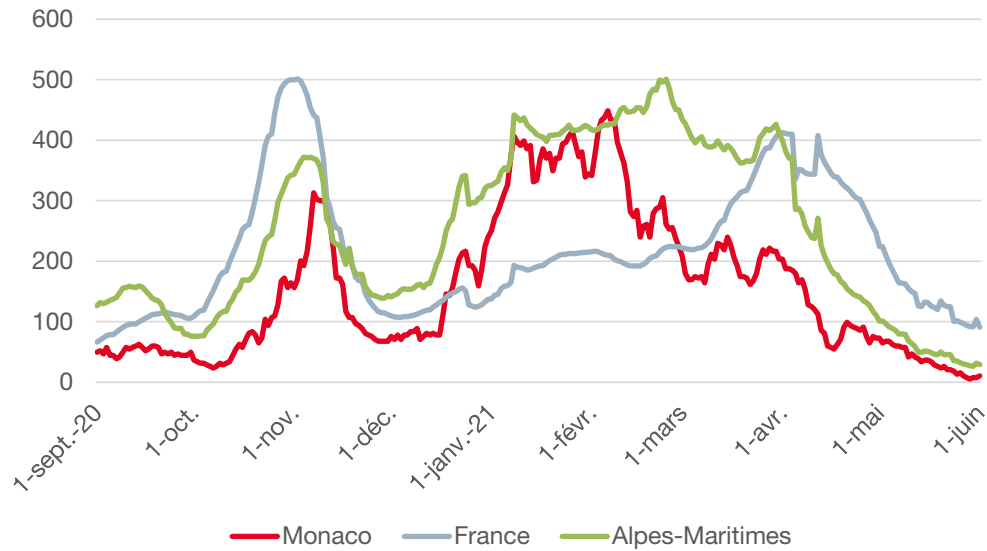
Comparaison des taux d'incidence de Covid-19 des résidents : TI global vs TI 75 ans et plus



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le taux d'incidence des 75 ans et plus est inférieur au taux d'incidence global depuis fin février 2021 malgré une légère augmentation fin mai. Il s'établit à 20,7.

Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 à Monaco, en France et dans les Alpes-Maritimes



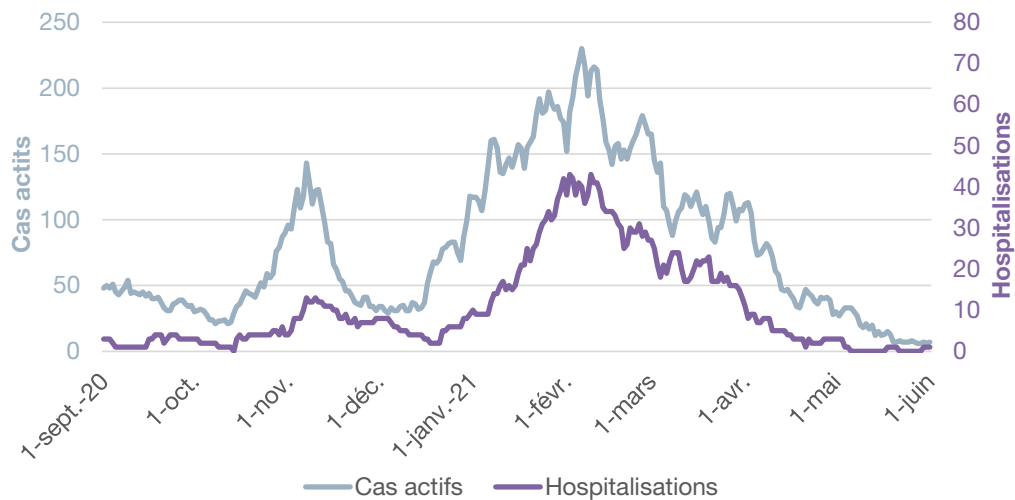
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – Santé publique France – IMSEE

Au 1^{er} juin 2021, le taux d'incidence à Monaco (10,4) reste largement inférieur à celui de la France (91) et des Alpes-Maritimes (29,3).

Le taux maralpin a connu une forte baisse depuis son pic du 24 février 2021 et se trouve sur une phase nettement décroissante.

Le taux français est lui aussi sur une nette diminution depuis le 12 avril.

Évolution des cas actifs et des hospitalisations liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

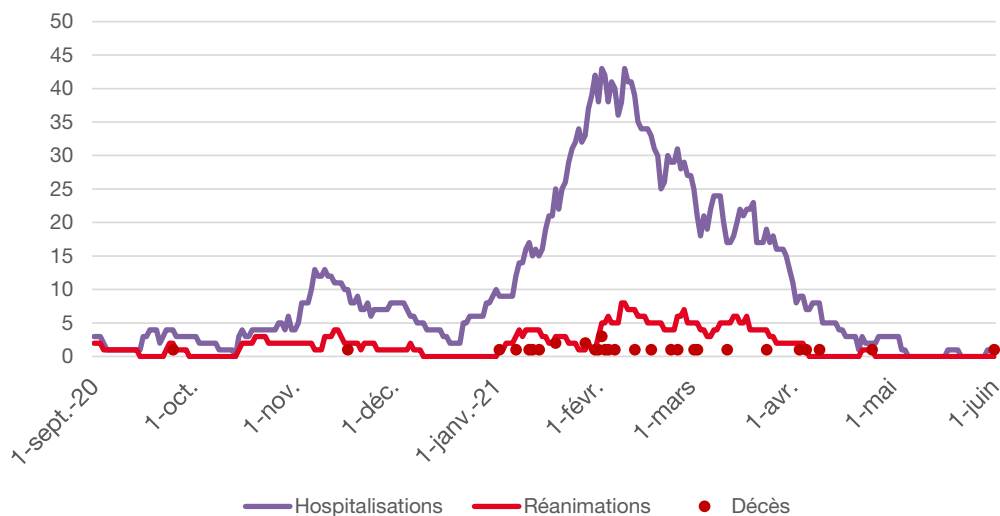


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 1^{er} juin 2021, le nombre de cas actifs est de 7, sur une pente nettement décroissante depuis le pic de 230 cas atteint le 6 février. En comparaison, il était de 56 au premier pic mi-avril 2020 et de 143 début novembre. Toutefois, ces chiffres sont à relativiser étant donné l'évolution des méthodes et capacités de tests entre ces trois dates.

Les hospitalisations¹ suivent la tendance des cas actifs depuis le 1^{er} septembre 2020.

Évolution des hospitalisations, réanimations et décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

NB : Les cas en réanimation sont également comptabilisés en hospitalisation

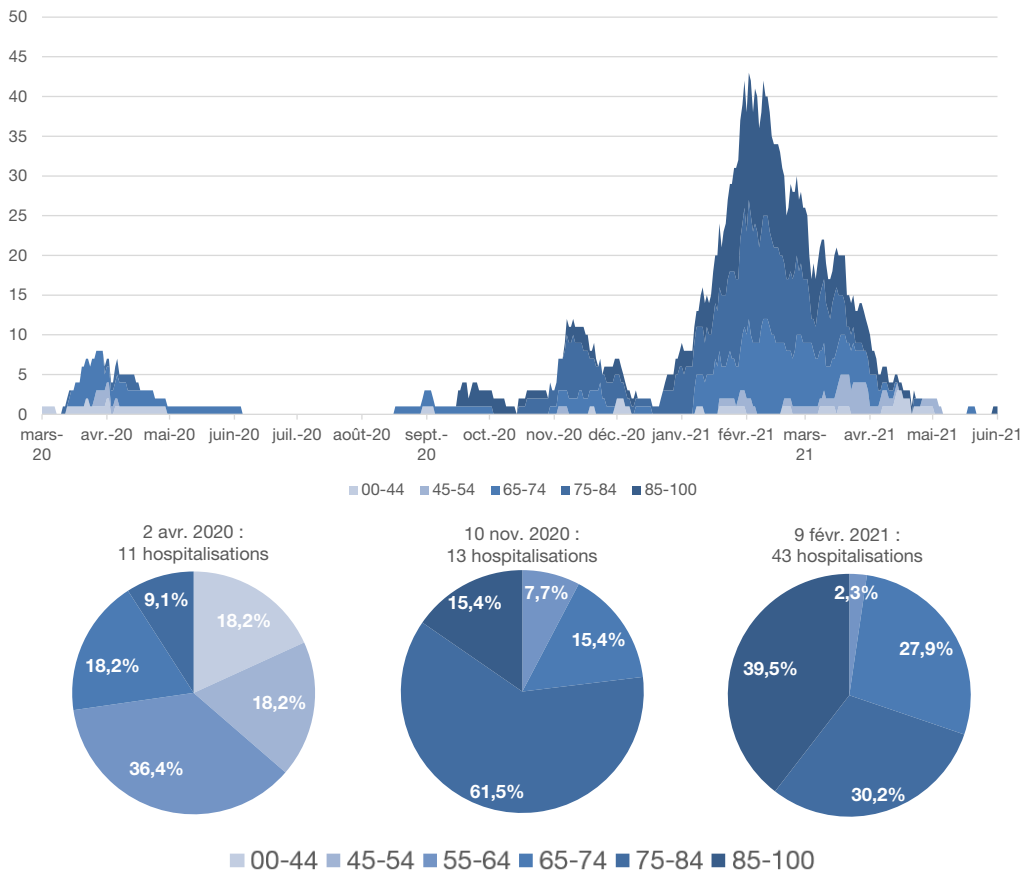
Le nombre de résidents hospitalisés¹ connaît une forte baisse depuis 4 mois et compte uniquement 1 cas au 1^{er} juin. Le nombre maximum d'hospitalisations a été atteint les 2 et 9 février avec un total de 43. En comparaison, en 2020, il était de 11 fin mars / début avril et de 13 début novembre.

Le nombre de cas en réanimation, qui était resté relativement stable en 2020 (avec un maximum de 4 les 13 et 14 novembre 2020), a augmenté en février 2021 pour atteindre un pic de 8 résidents les 8 et 9 février et reste relativement élevé. Il baisse par la suite et, au 1^{er} juin 2021, ne concerne aucun résident.

Les décès liés à la Covid-19 sont quant à eux essentiellement regroupés sur la période de janvier à avril 2021.

¹ Les hospitalisations présentées ici sont celles en unité Covid. Une fois le patient considéré comme guéri de la Covid-19, il n'est plus comptabilisé dans ces graphiques, même s'il reste hospitalisé pour d'autres motifs.

Évolution des hospitalisations liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge pour les résidents de Monaco



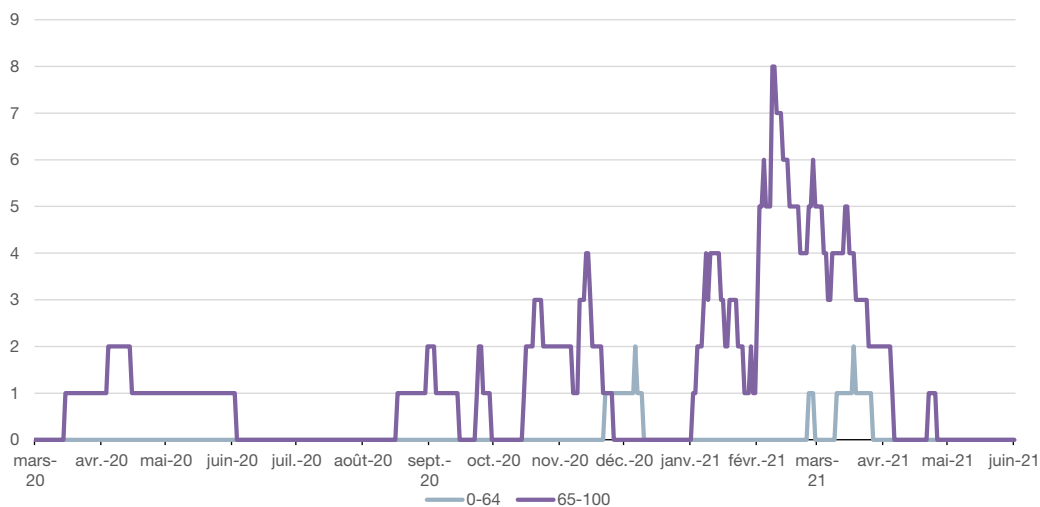
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hospitalisations depuis mai ne sont pas assez nombreuses pour être analysées.

Au premier pic de l'épidémie (2 avril 2020), les cas hospitalisés étaient relativement jeunes : près de trois quarts des patients avaient moins de 65 ans. En comparaison, au pic du 10 novembre 2020, ils étaient beaucoup plus âgés : plus des trois quarts avaient 75 ans et plus.

Cette tendance s'est poursuivie et, au 9 février 2021, près de 40 % des résidents hospitalisés étaient âgés de 85 ans et plus. Un réel rajeunissement est constaté depuis mi-mars, avec une part très élevée d'hospitalisation de moins de 44 ans.

Évolution des hospitalisations en réanimation liées à la Covid-19 par tranche d'âge pour les résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Le pic en réanimation a été atteint les 8 et 9 février 2021 avec 8 résidents de plus de 65 ans. La réanimation ne concerne plus aucun résident depuis le 25 avril.

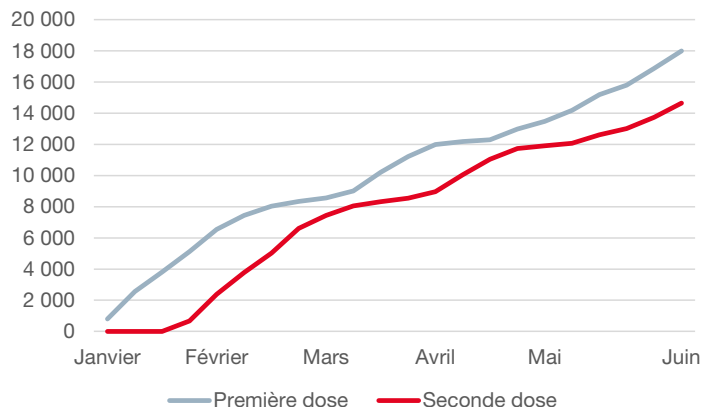
Au total, 48 patients ont été placés en réanimation depuis le début de l'épidémie.

1.2 Vaccination

Les données de vaccination sont arrêtées au 6 juin 2021. La campagne a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté. Un seul type de vaccin est pour l'instant administré, le Comirnaty de Pfizer/BioNTech, qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle. À compter du 31 mai 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 18 ans et plus.

1.2.1 État de la vaccination

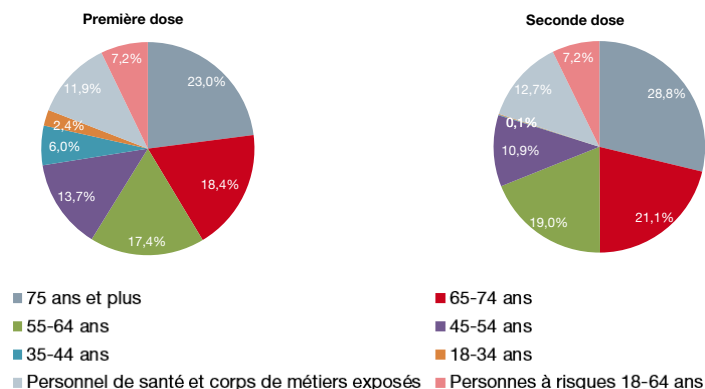
Évolution hebdomadaire du nombre de vaccins injectés en 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 6 juin 2021, près de 18 000 premières injections ont été réalisées, ainsi que plus de 14 000 secondes doses.

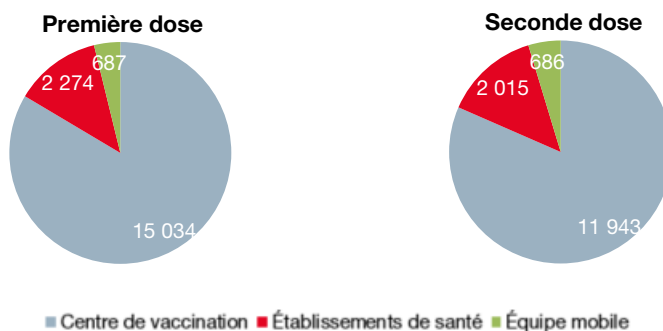
Répartition de la population vaccinée au 06/06/2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Plus de la moitié des premières injections concernent des résidents de 55 ans et plus, tandis que plus de 2/3 des secondes doses concernent cette population.

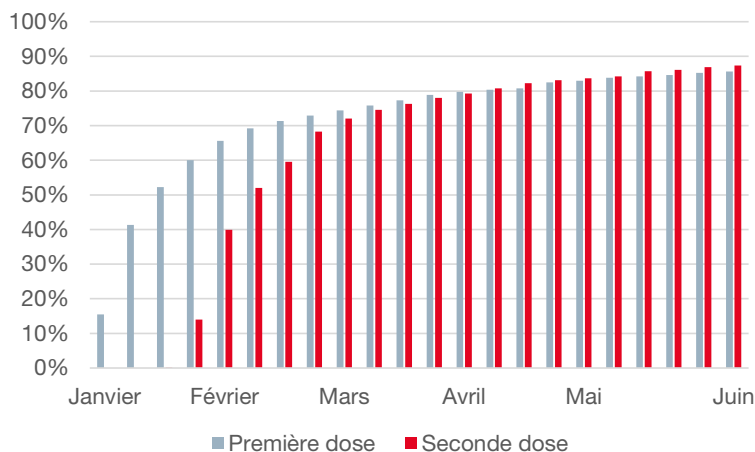
Répartition du lieu de vaccination au 06/06/2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Plus de 80 % des injections sont réalisées au Centre de vaccination. 687 primo-injections et 686 secondes doses ont été administrées par l'équipe mobile.

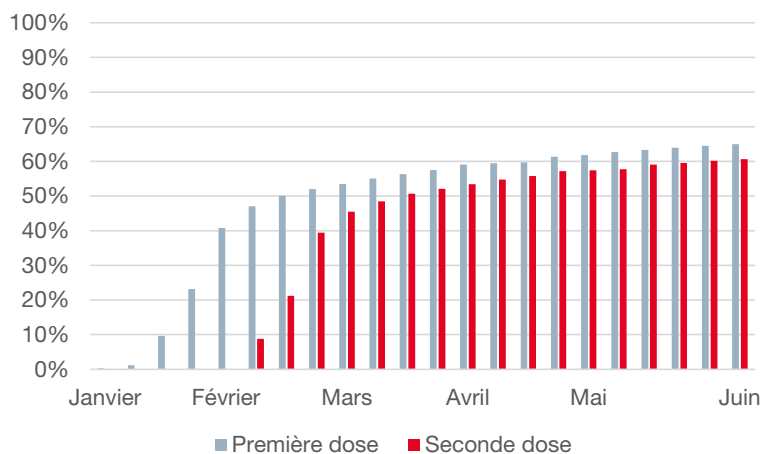
Évolution hebdomadaire de la part des résidents de 75 ans et plus vaccinés en 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Début juin 2021, près de 90 % des résidents de 75 ans et plus ont bénéficié des deux injections. En comparaison, début février, ils étaient 39,9 %.

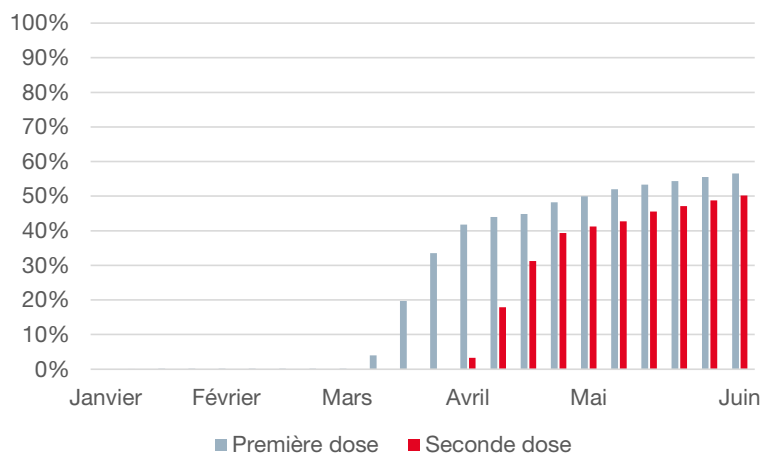
Évolution hebdomadaire de la part des résidents des 65-74 ans vaccinés en 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Début juin 2021, 65 % des résidents âgés de 65 à 74 ans sont vaccinés au moins une fois. Plus de 60 % l'ont été avec la seconde dose. En comparaison, début mars, ils étaient respectivement 51,1 % et 45,4 %.

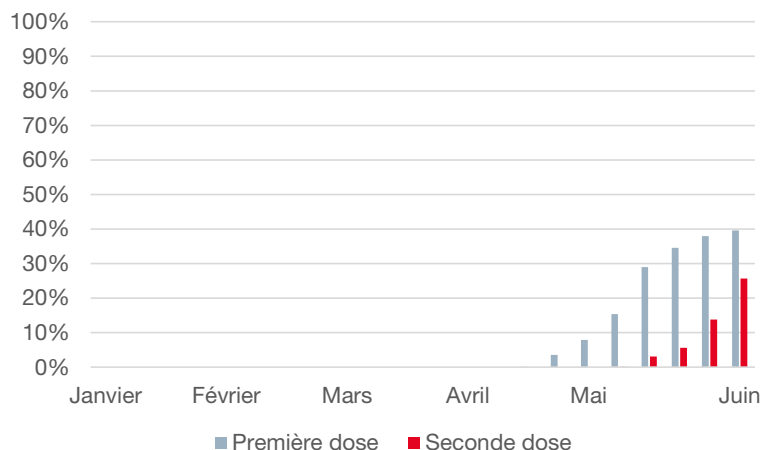
Évolution hebdomadaire de la part des résidents des 55-64 ans vaccinés en 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Début juin 2021, près de 60 % des résidents âgés de 55 à 64 ans sont vaccinés au moins une fois et près de 50 % avec deux injections.

Évolution hebdomadaire de la part des résidents des 45-54 ans vaccinés en 2021



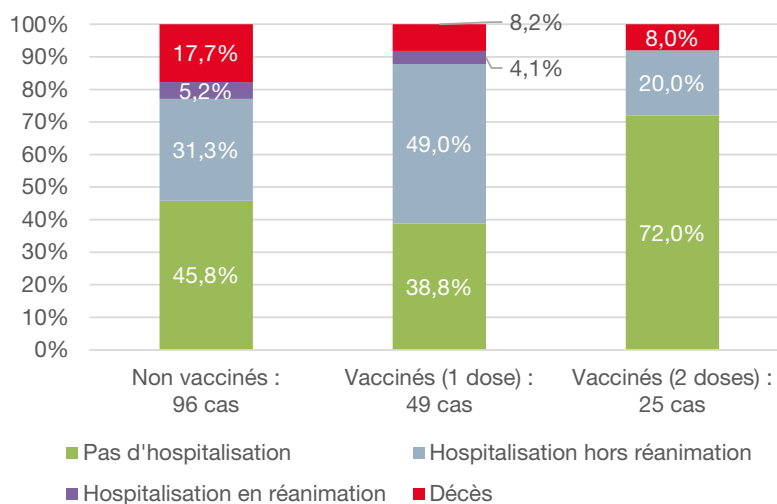
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Début juin 2021, la première injection concerne près de 40 % des résidents âgés de 45 à 54 tandis que plus de 25 % ont été vaccinés deux fois.

1.2.2 Impact de la vaccination sur les cas positifs

NB : Dans cette partie, les données présentées concernent les résidents de 65 ans et plus, afin de disposer du recul et du volume suffisant pour garantir la robustesse des résultats. En effet, la campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 pour les résidents âgés de 75 ans et plus et le 18 janvier 2021 pour les résidents âgés de 65 à 74 ans. Ces résultats restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

Répartition des cas de Covid-19 âgés de 75 ans et plus entre le 31 décembre 2020 et le 1^{er} juin 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

À compter du 31 décembre 2020, date de début de la campagne de vaccination en Principauté, 170 cas de Covid-19 de résidents âgés de 75 ans et plus ont été recensés. 96 cas concernent des patients non vaccinés, 49 des personnes vaccinées une fois et 25 avec deux doses.

La part de cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est sensiblement proche pour les non vaccinés et ceux vaccinés une fois (respectivement 45,8 % et 38,8 %), mais monte à 72 % pour les résidents vaccinés avec les deux doses.

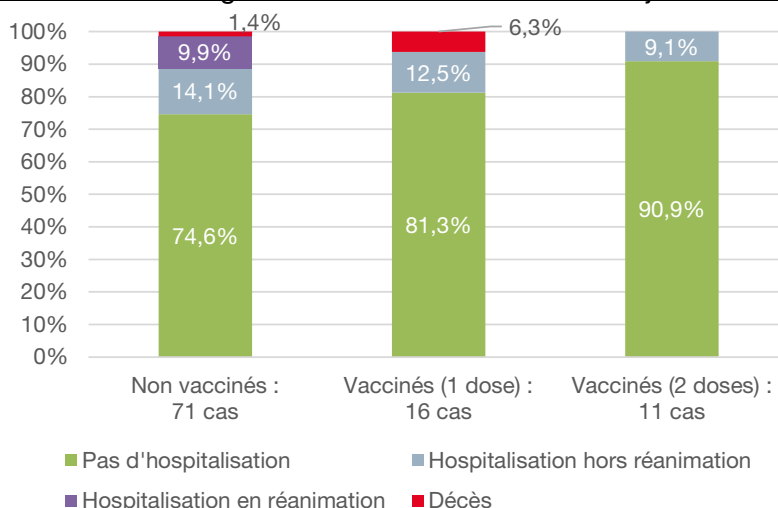
Les parts d'hospitalisation en réanimation et de décès diminuent suivant l'état de vaccination.

Parmi les 75 ans et plus non vaccinés, 5,2 % ont été hospitalisés en réanimation (5 personnes) contre 4,1 % (2 réanimations) pour ceux vaccinés une fois et aucun pour ceux vaccinés avec deux doses.

Concernant les décès, ceux-ci concernent 17,7 % des cas (17 décès) chez les non vaccinés contre 8,2 % des cas (4 décès) chez les vaccinés une fois et 8,0 % (2 décès) chez les vaccinés deux fois.

Les données n'ont que très peu évolué depuis le 1^{er} mai étant donné le faible nombre de nouveaux cas.

Répartition des cas de Covid-19 âgés entre 65 et 74 ans entre le 18 janvier 2021 et le 1^{er} juin 2021



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

En ce qui concerne les résidents âgés entre 65 et 74 ans, 98 cas de Covid-19 ont été recensés depuis le début de la campagne de vaccination de leur tranche d'âge (le 18 janvier 2021). 71 cas concernent des patients non vaccinés, 16 des personnes vaccinées une fois et 11 avec deux doses.

La part de cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est relativement proche pour les non vaccinés et ceux vaccinés une fois (respectivement 74,6 % et 81,3 %), mais monte à 90,9 % pour les résidents vaccinés avec les deux doses.

Les parts d'hospitalisation (en réanimation et hors réanimation) diminuent suivant l'état de vaccination.

Parmi les 65-74 ans non vaccinés, 14,1 % ont été hospitalisés hors réanimation (10 personnes), contre 12,5 % (2 résidents) chez les vaccinés une fois et 9,1 % (1 hospitalisation) pour les personnes vaccinées avec 2 doses.

L'hospitalisation en réanimation concerne 9,9 % (7 résidents) des cas chez les non vaccinés et aucun résident vacciné (une ou deux fois).

1 décès pour 71 cas non vaccinés et 1 décès pour 16 cas vaccinés avec une dose sont à constater. Il n'y en a eu aucun chez les résidents de cette tranche d'âge ayant reçu les 2 doses.

De la même façon que pour les cas âgés de 75 ans et +, uniquement 3 cas nouveaux cas âgés entre 65 et 74 ans ont été déclarés en mai, d'où les résultats similaires au mois dernier.

2 Mortalité et natalité

Il est important de noter que les décès et les naissances présentés ici le sont au sens de la date réelle de l'événement : une naissance ou un décès survenu en fin de mois mais enregistré par la Mairie en début de mois suivant sera considéré dans le mois où l'événement est survenu.

Les données présentées dans cet Observatoire sont donc consolidées d'un mois à l'autre ce qui explique les légères différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.

Les résultats présentés restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

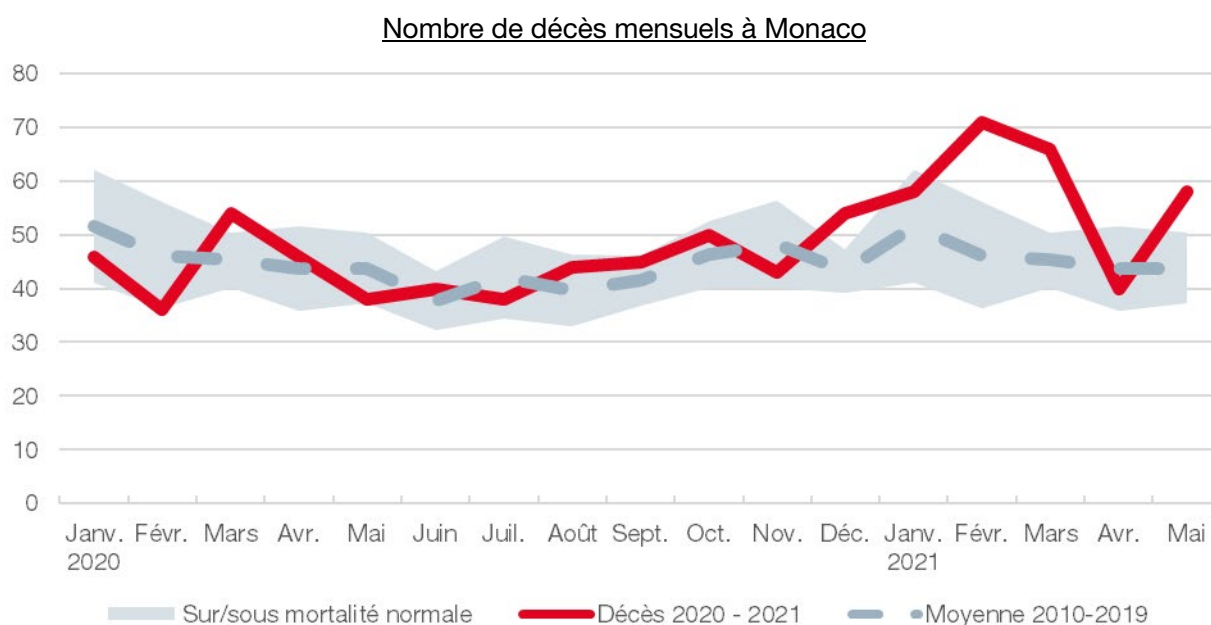
2.1 Analyse des décès

Pour rappel, la cause du décès n'est pas une information disponible via les données de l'État Civil.

La sur/sous mortalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des décès au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la mortalité observée en 2020 et 2021, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de décès par rapport à la normale.

2.1.1 Décès à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de tous les décès enregistrés à Monaco, tous lieux de résidence confondus.



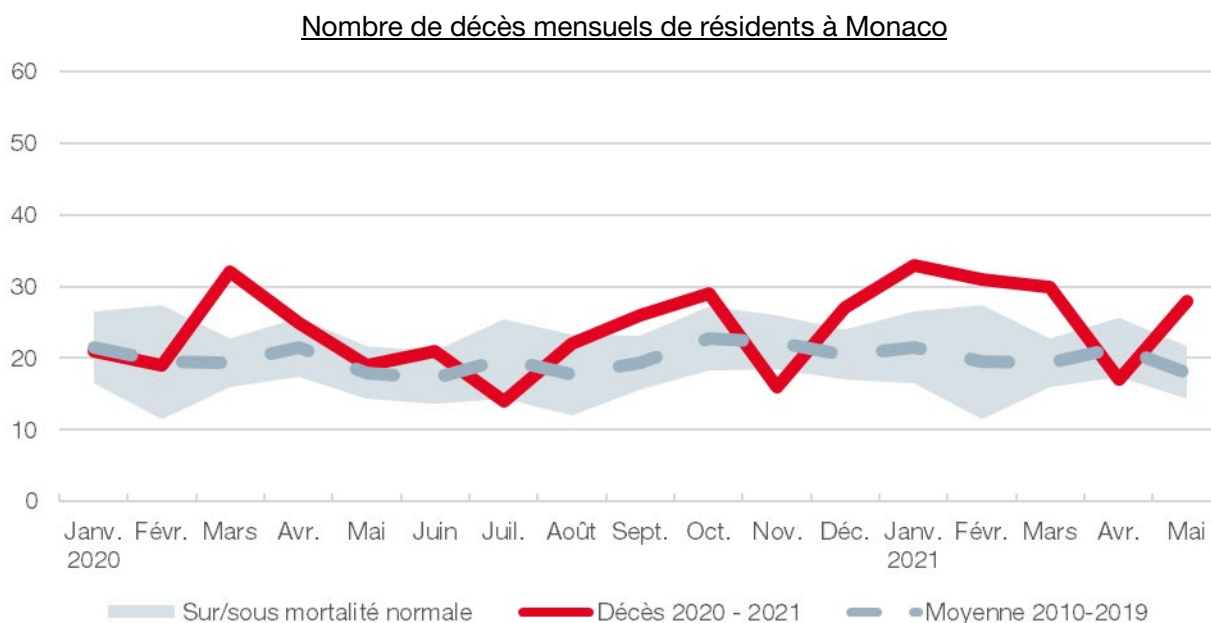
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en mai 2021, 58 décès ont été enregistrés à Monaco contre 44 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous mortalité normale située entre 37 et 50 décès.

Après une nette baisse en avril, le nombre de décès dépasse à nouveau la mortalité normale avec 58 décès enregistrés à Monaco en mai 2021.

2.1.2 Décès à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des décès de résidents à Monaco. Ne sont donc pas comptabilisés les décès de résidents hors de Monaco.



Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en mai 2021, 28 décès de résidents ont été enregistrés à Monaco contre 18 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous mortalité normale située entre 14 et 22 décès.

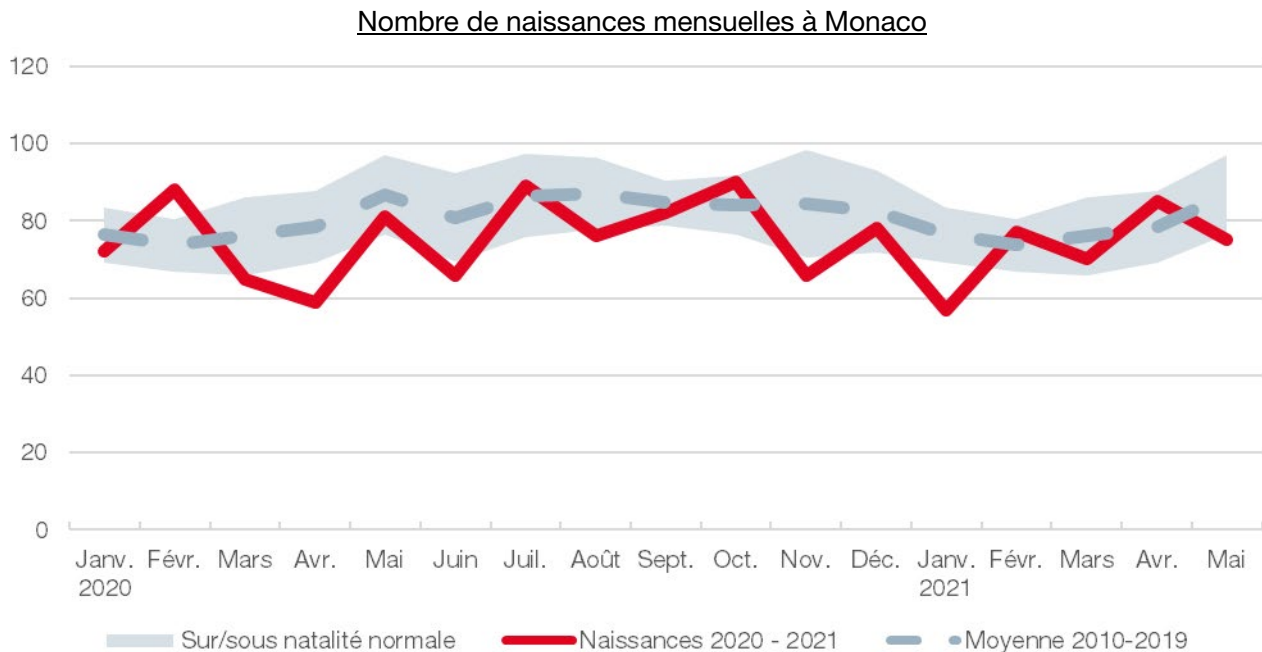
En mai 2021, comme les trois premiers mois de l'année, la surmortalité est significative avec 28 décès de résidents enregistrés à Monaco.

2.3 Analyse des naissances

La sur/sous natalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des naissances au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la natalité observée en 2020 et 2021, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de naissances par rapport à la normale.

2.3.1 Naissances à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de toutes les naissances enregistrées à Monaco, tous lieux de résidence confondus.



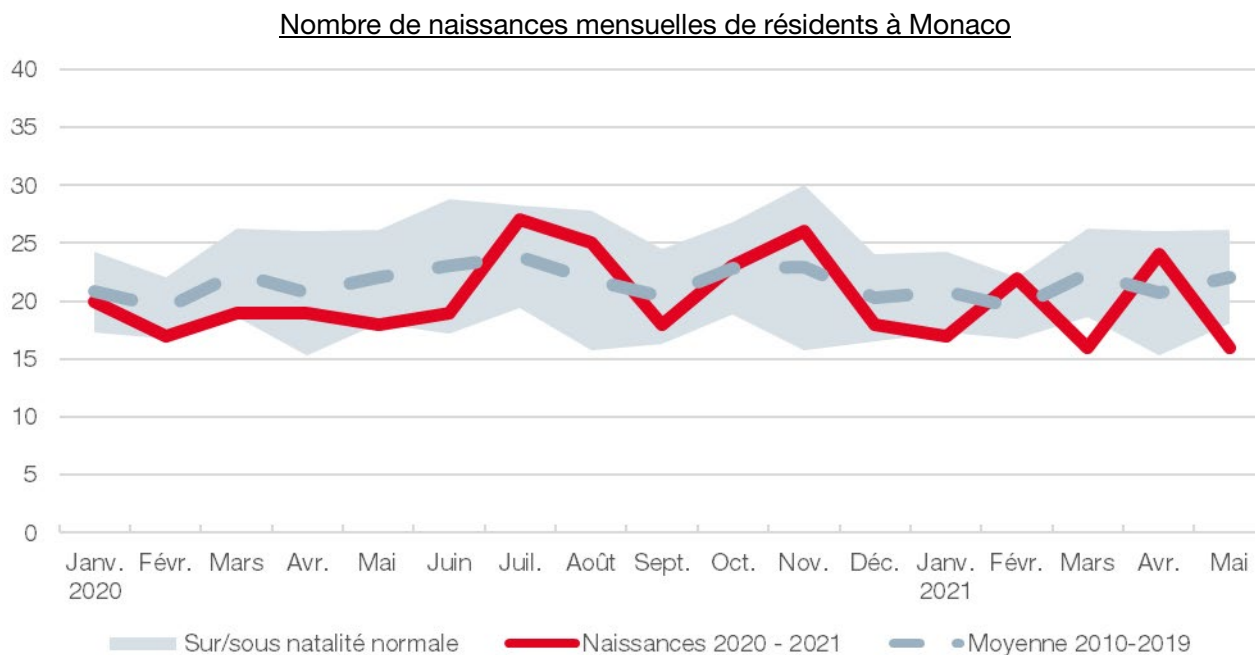
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en mai 2021, 75 naissances ont été enregistrées à Monaco contre 87 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous natalité normale située entre 76 et 97 naissances.

En mai 2021, le nombre de naissances à Monaco présente une légère sous-natalité par rapport à la normale 2010-2019.

2.3.2 Naissances à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des naissances de résidents à Monaco (père et/ou mère résidents).



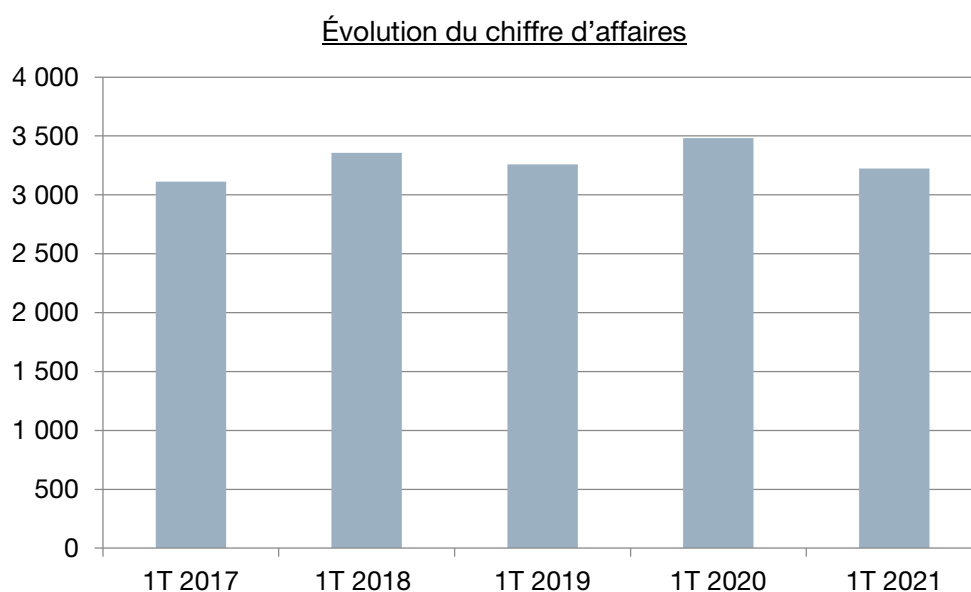
Sources : Mairie, IMSEE

Lecture : en mai 2021, 16 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco contre 22 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous natalité normale située entre 18 et 26 naissances.

En mai 2021 (enfants nés à terme conçus en août 2020), le nombre de naissances de résidents à Monaco diminue au même niveau qu'en mars avec 16 naissances.

3 Économie

3.1 Chiffre d'affaires¹



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Au 31 mars 2021, le chiffre d'affaires de la Principauté, hors Activités financières et d'assurance, s'élève à 3,22 Mds€ en recul de 259 M€ par rapport à 2020 (soit -7,4 %).

Évolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	1T 2020	1T 2021	Variation
Act. financ. et d'assurance	638,6	388,6	-39,1%
Commerce de gros	1 054,0	976,2	-7,4%
Commerce de détail	314,5	380,7	21,1%
Hébergement et restauration	117,1	70,1	-40,1%
Industrie manuf., extrac. et autres	181,6	195,6	7,7%
Activités immobilières	232,5	136,6	-41,3%
Construction	464,0	464,5	0,1%
Transport et entreposage	122,8	112,4	-8,5%
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	668,9	560,8	-16,2%
Autres activités de services	147,9	145,4	-1,7%
Information et communication	153,4	158,4	3,3%
Admin., enseign., santé et actions sociales	25,8	22,9	-11,1%
Total⁽²⁾	3 482,5	3 223,7	-7,4%

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Seuls quatre Grands Secteurs d'Activités (GSA) voient leur chiffre d'affaires progresser au premier trimestre 2021.

¹ Calculé à partir des déclarations de TVA en période de dépôt.

² Le total du chiffre d'affaires n'inclut pas celui des Activités financières et d'assurance. Le chiffre d'affaires étant un indicateur moins pertinent que pour les autres secteurs, il est donné à titre indicatif.

3.1.1 Secteurs en progression

Libellé Groupe NAF du Commerce de détail	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	124,2	157,7	33,5	27,0%
Commerce de véhicules automobiles	90,5	115,4	24,9	27,5%
Commerce de détail en magasin non spécialisé	42,0	44,0	2,0	4,9%
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	15,6	13,0	-2,6	-16,8%
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	8,0	11,6	3,6	44,3%
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	10,3	11,4	1,1	10,9%
Commerce d'équipements automobiles	5,2	7,1	1,8	35,2%
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	5,4	6,8	1,4	26,1%
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	5,0	5,7	0,7	14,0%
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	4,2	3,8	-0,4	-9,9%
Entretien et réparation de véhicules automobiles	1,9	2,1	0,2	10,8%
Commerce et réparation de motocycles	0,9	1,1	0,1	12,1%
Commerce de détail sur éventaires et marchés	1,1	1,0	-0,1	-8,2%
Total général en million d'euros	314,5	380,7	66,2	21,1%

La forte augmentation du chiffre d'affaires du Commerce de détail (+66 M€ soit +21,1 %) s'explique principalement par l'augmentation des Autres commerces de détail en magasin spécialisé et du Commerce de véhicules automobiles.

Libellé Division NAF des Industries manufacturières, extractives et autres	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	56,5	61,9	5,4	9,5%
Industrie chimique	26,9	28,4	1,5	5,5%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	20,9	21,4	0,5	2,6%
Industrie de l'habillement	14,5	15,6	1,1	7,7%
Industrie pharmaceutique	10,4	13,0	2,6	24,7%
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	9,3	7,8	-1,4	-15,6%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	5,9	7,5	1,6	27,1%
Réparation et installation de machines et d'équipements	6,4	6,8	0,5	7,1%
Autres Divisions NAF	30,9	33,3	2,4	7,6%
Total général en million d'euros	181,6	195,6	14,0	7,7%

La croissance du chiffre d'affaires de la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et de l'Industrie pharmaceutique tire vers le haut le secteur industriel (+14 M€ soit +7,7 %).

Libellé Division NAF de l'Information et communication	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Télécommunications	53,0	57,2	4,2	8,0%
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	48,8	47,8	-1,0	-2,1%
Programmation, conseil et autres activités informatiques	32,3	39,9	7,7	23,7%
Édition	13,1	8,4	-4,7	-35,8%
Services d'information	4,5	3,8	-0,7	-15,4%
Programmation et diffusion	1,8	1,3	-0,5	-27,8%
Total général en million d'euros	153,4	158,4	5,0	3,3%

Le chiffre d'affaires de l'Information et communication progresse plus modestement (+5 M€ soit +3,3 %) grâce à la Programmation, conseil et autres activités informatiques et dans une moindre mesure aux Télécommunications.

Libellé Division NAF de la Construction	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Travaux de construction spécialisés	314,4	321,7	7,3	2,3%
Construction de bâtiments	131,8	84,3	-47,5	-36,0%
Génie civil	17,8	58,5	40,7	229,3%
Total général en million d'euros	464,0	464,5	0,5	0,1%

La Construction est stable (+0,1 %), mais reste sur un niveau de chiffre d'affaires jamais atteint au premier trimestre.

3.1.2 Secteurs en recul

Libellé Division NAF des Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	246,6	228,7	-17,9	-7,3%
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	100,3	95,4	-4,9	-4,8%
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	65,2	53,2	-12,0	-18,4%
Activités liées à l'emploi	47,0	52,7	5,7	12,1%
Activités de location et location-bail	85,8	46,2	-39,6	-46,1%
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	27,5	23,7	-3,8	-13,9%
Activités juridiques et comptables	21,3	23,1	1,8	8,6%
Publicité et études de marché	15,0	14,0	-1,1	-7,0%
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	12,2	12,9	0,7	5,9%
Enquêtes et sécurité	4,4	4,8	0,4	9,5%
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	41,7	3,9	-37,8	-90,6%
Recherche-développement scientifique	1,7	2,0	0,3	18,8%
Activités vétérinaires	0,3	0,3	0,0	-4,4%
Total général en million d'euros	668,9	560,8	-108,0	-16,2%

Les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien enregistrent la plus forte baisse du chiffre d'affaires en valeur (-108 M€ soit -16,2 %) pénalisé par le fort recul de celui des Activités des agences de voyage et de la Location-bail de propriété intellectuelle. Les Activités liées à l'emploi, quant à elles, progressent nettement (+12,1%).

Libellé NAF des Activités immobilières	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Location de terrains et d'autres biens immobiliers	43,7	43,4	-0,3	-0,7%
Activités des marchands de biens immobiliers	111,9	40,5	-71,3	-63,8%
Agences immobilières	58,0	31,7	-26,2	-45,3%
Location de logements	12,9	13,2	0,3	2,2%
Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	6,0	7,6	1,6	26,4%
Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	0,2	0,2	0,0	24,4%
Total général en million d'euros	232,5	136,6	-96,0	-41,3%

Les Activités des marchands de biens et dans une moindre mesure les Agences immobilières tirent vers le bas les Activités immobilières (-96 M€ soit -41,3 %).

Libellé Groupe NAF du Commerce de gros	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Intermédiaires du commerce de gros	420,0	406,9	-13,1	-3,1%
Commerce de gros de biens domestiques	201,4	208,1	6,7	3,3%
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	202,0	184,0	-18,0	-8,9%
Commerce de gros d'autres équipements industriels	112,1	103,9	-8,3	-7,4%
Autres commerces de gros spécialisés	96,7	49,6	-47,1	-48,7%
Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	11,6	11,9	0,3	2,6%
Commerce de gros non spécialisé	9,8	11,5	1,7	16,9%
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	0,2	0,3	0,1	42,5%
Total général en million d'euros	1 054,0	976,2	-77,7	-7,4%

Le recul du Commerce de gros (-78 M€ soit -7,4 %) s'explique essentiellement par celui portant sur les produits pétroliers.

Libellé Division NAF de l'Hébergement et restauration	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Hébergement	82,8	45,1	-37,8	-45,6%
Restauration	34,3	25,1	-9,2	-26,8%
Total général en million d'euros	117,1	70,1	-46,9	-40,1%

L'Hébergement et restauration continue de pâtir de la situation sanitaire. Le chiffre d'affaires de l'Hébergement est quasiment divisé par deux et celui de la Restauration recule de près de 27 %.

Libellé Division NAF du Transport et entreposage	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Entreposage et services auxiliaires des transports	81,3	75,6	-5,7	-7,0%
Transports terrestres et transport par conduites	20,9	20,2	-0,7	-3,5%
Transports par eau	16,3	11,4	-5,0	-30,4%
Transports aériens	3,5	4,0	0,5	13,4%
Activités de poste et de courrier	0,8	1,3	0,5	57,9%
Total général en million d'euros	122,8	112,4	-10,4	-8,5%

Le chiffre d'affaires du Transport et entreposage diminue également mais de façon plus modérée (-10 M€ soit -8,5 %) en raison de la baisse de l'Entreposage et services auxiliaires des transports et des Transports par eau.

Libellé Division NAF des Autres activités de services	1T 2020	1T 2021	Ecart	%
Activités sportives, récréatives et de loisirs	53,7	62,1	8,4	15,6%
Organisation de jeux de hasard et d'argent	36,3	37,3	1,0	2,8%
Activités créatives, artistiques et de spectacle	28,6	26,7	-1,9	-6,7%
Autres services personnels	9,6	8,9	-0,7	-7,5%
Activités des organisations associatives	18,1	8,8	-9,3	-51,3%
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	1,0	1,0	0,0	-0,5%
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	0,6	0,6	0,0	-1,1%
	147,9	145,4	-2,5	-1,7%

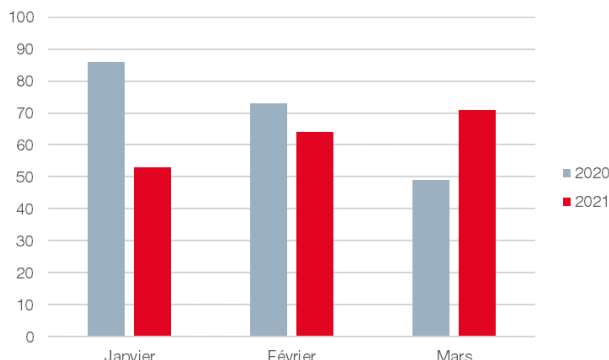
Les Autres activités de services limitent leur recul (-3 M€ soit -1,7 %) grâce aux bons résultats des Activités sportives, récréatives et de loisirs.

3.2 Créations et radiations d'établissements

3.2.1 Créations d'établissements

Le nombre de créations d'établissements s'établit à 188, contre 208 au 1^{er} trimestre 2020 (-9,6 %).

Nombre de créations d'établissements au premier trimestre en 2020 et 2021

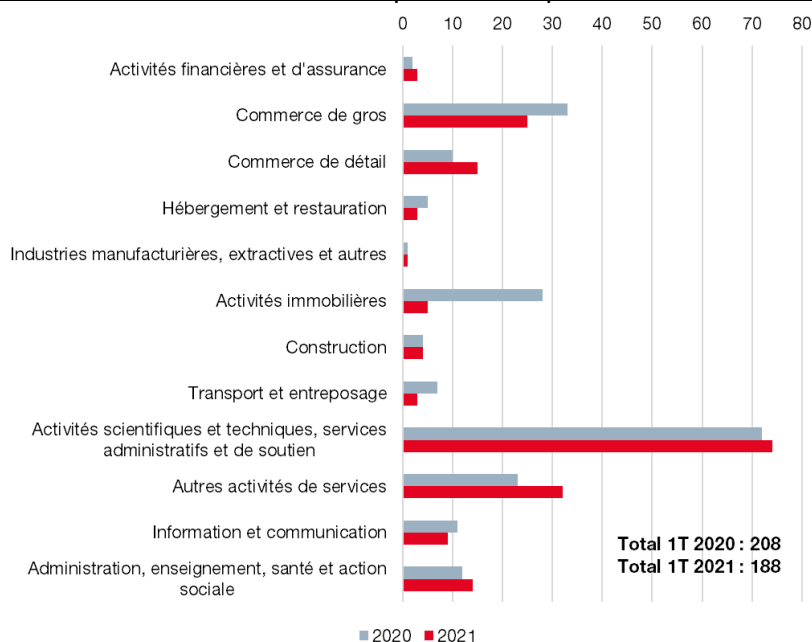


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Entre janvier et mars 2021, 188 établissements ont été créés (53 en janvier, 64 en février et 71 en mars). Au global, ce sont 20 établissements créés en moins par rapport à la même période en 2020 (86 en janvier, 73 en février et 49 en mars), soit 208 établissements.

3.2.2 Créations d'établissements par GSA

Nombre de créations d'établissements par GSA au premier trimestre 2020 et 2021



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

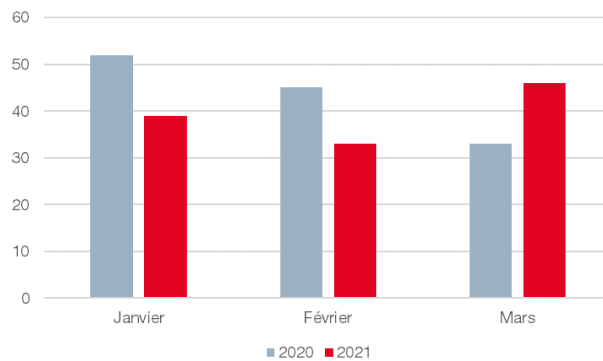
Au premier trimestre 2021, les quatre principaux secteurs représentent 77,7 % des établissements créés : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (39,4 %) qui se démarquent nettement, les Autres activités de services (17,0 %), le Commerce de gros (13,3 %) et le Commerce de détail (8,0 %), soit 146 établissements créés dans ces GSA.

Les Activités immobilières sont les plus impactées avec 23 créations en moins à mars 2021 par rapport à la même période en 2020. Dans une moindre mesure, le Commerce de gros connaît également une baisse de créations d'établissements (-8) et le Transport et entreposage (-4). A contrario, les Autres activités de services ont vu leur nombre de créations d'établissements augmenter (+9) et le Commerce de détail (+5). Enfin, les Industries manufacturières, extractives et autres et la Construction sont stables (respectivement 1 et 4 établissements créés entre 2020 et 2021).

3.2.3 Radiations définitives d'établissements

Le nombre de radiations est en léger recul (118 contre 130 au 1T 2020), soit -9,2 %.

Nombre de radiations d'établissements au premier trimestre 2020 et 2021

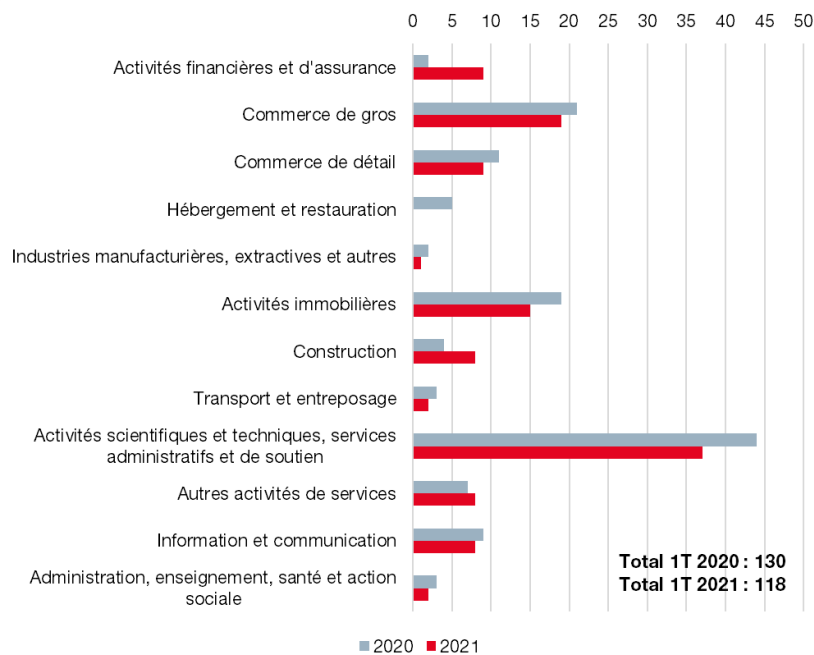


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Entre janvier et mars 2021, 118 établissements ont été radiés (39 en janvier, 33 en février et 46 en mars). Au global, ce sont 12 établissements radiés en moins par rapport à la même période en 2020 (52 en janvier, 45 en février et 33 en mars), soit 130 établissements.

3.2.4 Radiations d'établissements par GSA

Nombre de radiations d'établissements par GSA au premier trimestre 2020 et 2021



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Au 1^{er} trimestre 2021, les trois principaux secteurs représentent 60,2 % des établissements radiés : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (31,4 %) qui se démarquent nettement, le Commerce de gros (16, 1 %) et les Activités immobilières (12,7 %), soit 71 établissements radiés dans ces GSA.

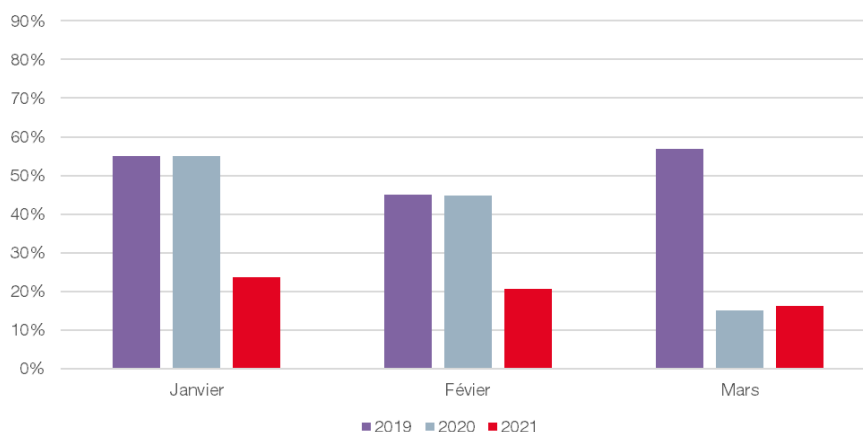
Les Activités financières et d'assurance sont les plus impactées avec 7 radiations en plus par rapport à la même période en 2020, suivi de la Construction (+4) et des Autres activités de services (+1). Ils sont les seuls secteurs (sur 12) où leur nombre de radiations a augmenté entre 2020 et 2021. Enfin, le nombre de radiations a diminué pour les 8 GSA restant et notamment pour les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (-7) tout comme l'Hébergement et restauration (-5) et les Activités immobilières (-4).

Enfin, le solde (créations-radiations) se contracte légèrement (+70 contre +78 l'année passée). Il est largement positif dans les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (sous l'effet du fort dynamisme des activités de conseils) et dans les Autres activités de services. À l'opposé il est négatif dans 3 GSA : Activités immobilières (où les différentes régulations mises en place pour limiter le nombre des marchands de biens ou d'agences immobilières entraînent une chute des créations : 5 seulement au 1T 2021, dont 4 locations de locaux), Activités financières et d'assurance et Construction.

3.3 Hôtellerie

L'industrie du tourisme demeure très impactée par l'épidémie de la Covid-19 en Principauté.

Évolution mensuelle du taux d'occupation¹ (tous hôtels) entre 2019 et 2021



Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

NB : les résidents à l'année des hôtels de la Principauté ne sont pas comptabilisés dans les statistiques mensuelles.

Au premier trimestre 2021, le taux d'occupation peine encore à remonter, dépassant à peine les 20 %. En janvier, alors que le Gouvernement Princier a mis en place des mesures autorisant les non-résidents à venir dans les hôtels de la Principauté durant les fêtes de fin d'année afin de limiter les impacts sur le tourisme, le taux est à 23,7 %. Il passe à 20,6 % en février pour descendre de nouveau en mars à 16,3 % et retrouve le même niveau que l'année précédente (15,2 % en mars 2020).

Évolution annuelle du taux d'occupation hôtelier depuis 2019

Taux d'occupation 1T (tous hôtels)	2019	2020	2021
	52,3%	38,4%	20,2%

Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Au global, alors qu'il était de 52,3 % au premier trimestre 2019, le taux d'occupation n'atteint pas les 40 % en 2020 et peine à rester au-dessus des 20 % en 2021.

Évolution du taux d'occupation hôtelier par catégorie entre 2019 et 2021



Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Le taux d'occupation des hôtels en fonction de leur catégorie est relativement élevé au T1 2019 (près de 60 % dans les hébergements de 2 et 3 étoiles, 54,3 % pour les 4 étoiles et 42,5 % pour les établissements de 5 étoiles). Au 1^{er} trimestre 2020, le taux d'occupation des hôtels toute catégorie confondue est à la baisse par rapport à 2019 et n'atteint les 50 % dans aucune catégorie, avec un taux d'occupation maximum de 43,2 % pour les 2 étoiles.

À la même période en 2021, cette même catégorie a également le taux d'occupation le plus élevé (40,3 %) suivie des 3 étoiles (30,4 %) et des 4 et 5 étoiles (respectivement 16,8 % et 19,7 %), très affaiblis par rapport à 2019 et 2020.

¹ Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres louées et le nombre de chambres disponibles

4 Emploi

4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)¹

Mise en place dès mars 2020 afin de faire face aux conséquences économiques et sur l'emploi de la crise sanitaire, la mesure de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)¹ a dans un premier temps été prolongée jusqu'au 31 mars, et par la suite jusqu'au 31 juillet 2021. Cependant, à compter du 1^{er} novembre 2020, seules les activités en forte tension ou en tension en raison de la perte de fréquentation ou la suppression d'événements sont éligibles au CTTR. De plus, l'éligibilité au CTTR n'est possible que si l'employeur n'a pas décidé de procéder à la fermeture de son établissement. Le CTTR est donc conditionné à la poursuite de l'activité quand celle-ci n'est pas interdite par décision ministérielle.

Les résultats suivants portent sur les prestations CTTR versées pour la période allant de mars 2020 à mars 2021, qu'il s'agisse d'un chômage total ou partiel.

Répartition des employeurs concernés par le CTTR de mars 2020 à mars 2021 selon le GSA

	Employeurs dont la demande de CTTR a été accordée	Part du GSA
Autres activités de services	810	25%
<i>dont Personnel de maison</i>	519	19%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	462	61%
Commerce de détail	380	79%
Construction	290	85%
Commerce de gros	260	62%
Hébergement et restauration	184	93%
Activités immobilières	133	29%
Industries manufacturières, extractives et autres	97	80%
Transport et entreposage	95	73%
Information et communication	91	64%
Activités financières et d'assurance	70	26%
Administration, enseignement, santé et action sociale	65	69%
TOTAL	2 937	44%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

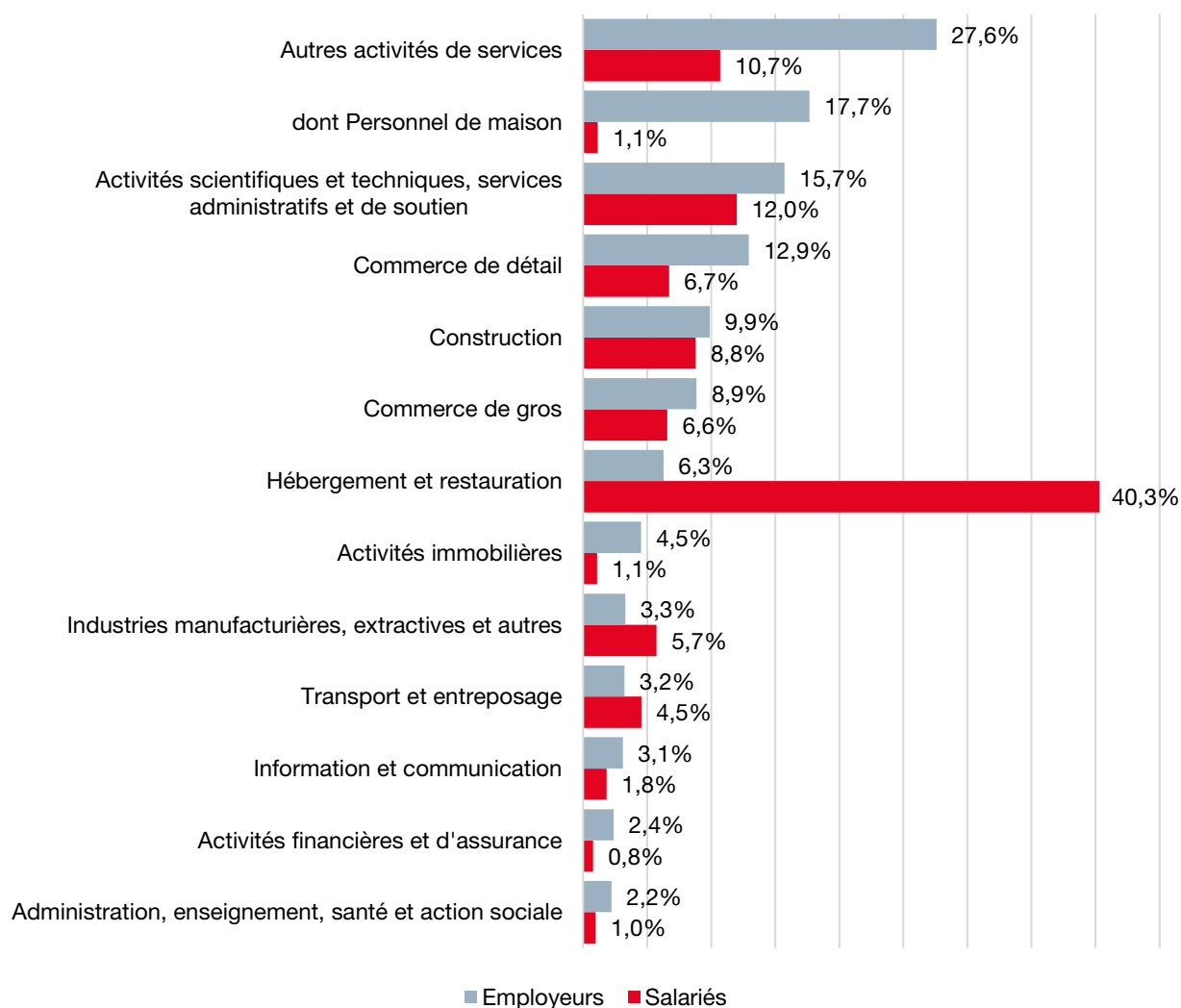
Lecture : 810 employeurs relevant du GSA des Autres activités de services ont vu leur demande de CTTR accordée sur la période mars 2020 – mars 2021 (dont 519 employeurs de personnel de maison), ce qui représente 25 % du GSA.

Sur la période mars 2020 – mars 2021, les demandes de CTTR (partiel ou total) de 2 937 employeurs du secteur privé ont été accordées (44 % des employeurs de la Principauté).

C'est dans le secteur des Autres activités de services que le nombre reste le plus important avec 810 demandes sur les douze mois (représentant un quart de l'ensemble des employeurs de ce GSA). Si l'on considère les Autres activités de services hors employeurs de personnel de maison, ce sont environ 300 demandes de CTTR qui ont été accordées, ce qui correspond à la moitié des employeurs du GSA hors gens de maison. Viennent ensuite les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (premier secteur pourvoyeur d'emplois à Monaco) avec plus de 460 demandes, puis la Construction. Plus de 180 demandes de chômage partiel ou total ont été accordées dans le secteur de l'Hébergement et restauration sur la période (soit la quasi-totalité des employeurs de ce GSA concernée par le dispositif de CTTR). Les Activités financières et d'assurance et l'Administration, enseignement, santé et action sociale restent les secteurs qui ont le moins fait appel au CTTR.

¹ Le CTTR est un dispositif exceptionnel qui permet de réduire ou suspendre temporairement l'activité des salariés. Il prévoit un remboursement, par l'État, d'une partie de la rémunération du salarié affecté par une réduction totale ou partielle de son activité. Les salariés du secteur privé peuvent donc être soit placés en chômage total (aucune heure effectuée), soit en chômage partiel, réduisant ainsi leur activité professionnelle.

Répartition des demandes de CTTR (partiel ou total) accordées sur la période mars 2020 – mars 2021
selon le GSA



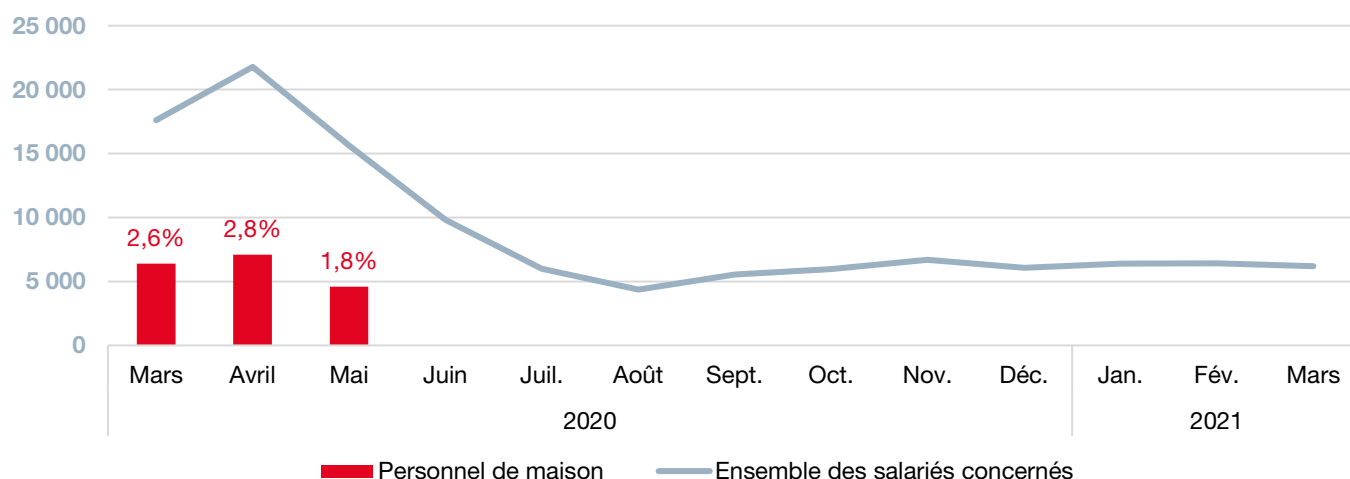
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : parmi l'ensemble des employeurs dont la demande de CTTR a été accordée, 27,6 % relèvent des Autres activités de services ; parmi l'ensemble des salariés placés en CTTR sur la période, 10,7 % font partie de ce GSA.

Sur la période mars 2020 à mars 2021, le secteur des Autres activités de services reste celui qui compte le plus d'employeurs ayant fait appel au dispositif de CTTR, que ce soit en valeur ou en volume : près des 30 % des employeurs ayant vu leur demande accordée appartiennent à ce GSA. Dans l'Administration, santé et action sociale et les Activités financières et d'assurance, moins de 3 % des employeurs ont eu recours au CTTR sur les douze mois.

Plus de 40 % des salariés concernés par un chômage total ou partiel entre mars 2020 et mars 2021 relèvent du secteur de l'Hébergement et restauration, une proportion en hausse par rapport au trimestre précédent (+4,6 points par rapport à décembre 2020). Alors que la part de salariés placés en CTTR reste relativement stable dans les Autres activités de services (+0,2 point), elle est en baisse dans tous les autres GSA.

Évolution du nombre de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) et part des personnels de maison



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en avril 2020, 21 777 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) ; parmi eux, 2,8 % étaient des personnels de maison.

NB : les employeurs de personnel de maison n'ont plus été éligibles au CTTR à compter du 1^{er} juin 2020.

Le CTTR, mis en place en mars 2020, a concerné sur l'année jusqu'à plus de 21 000 salariés du secteur privé au pic de la crise sanitaire en avril, et moins de 4 500 personnes au minimum en août. Sur les trois premiers mois de mise en œuvre du dispositif, les personnels de maison représentaient 2 à 3 % des salariés concernés (2,8 % au maximum en avril). Par la suite, cette catégorie de salariés n'était plus éligible au CTTR.

Après une sensible remontée au dernier trimestre 2020, le nombre de salariés bénéficiant du CTTR s'est stabilisé en 2021. En mars, il s'élève à environ 6 200 personnes encore concernées par ce dispositif.

Nombre d'employeurs et nombre de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) selon le GSA en mars 2021

	Nombre d'employeurs	Nombre de salariés
Hébergement et restauration	137	3 818
Autres activités de services	94	660
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	89	464
Commerce de gros	58	356
Commerce de détail	105	342
Transport et entreposage	42	246
Industries manufacturières, extractives et autres	17	147
Information et communication	19	67
Construction	< 10	< 50
Administration, enseignement, santé et action sociale	< 10	< 50
Activités immobilières	< 10	< 50
Activités financières et d'assurance	< 10	< 50
TOTAL	577	6 203

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : en mars 2021, 137 employeurs et 3 818 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) dans le GSA Hébergement et restauration.

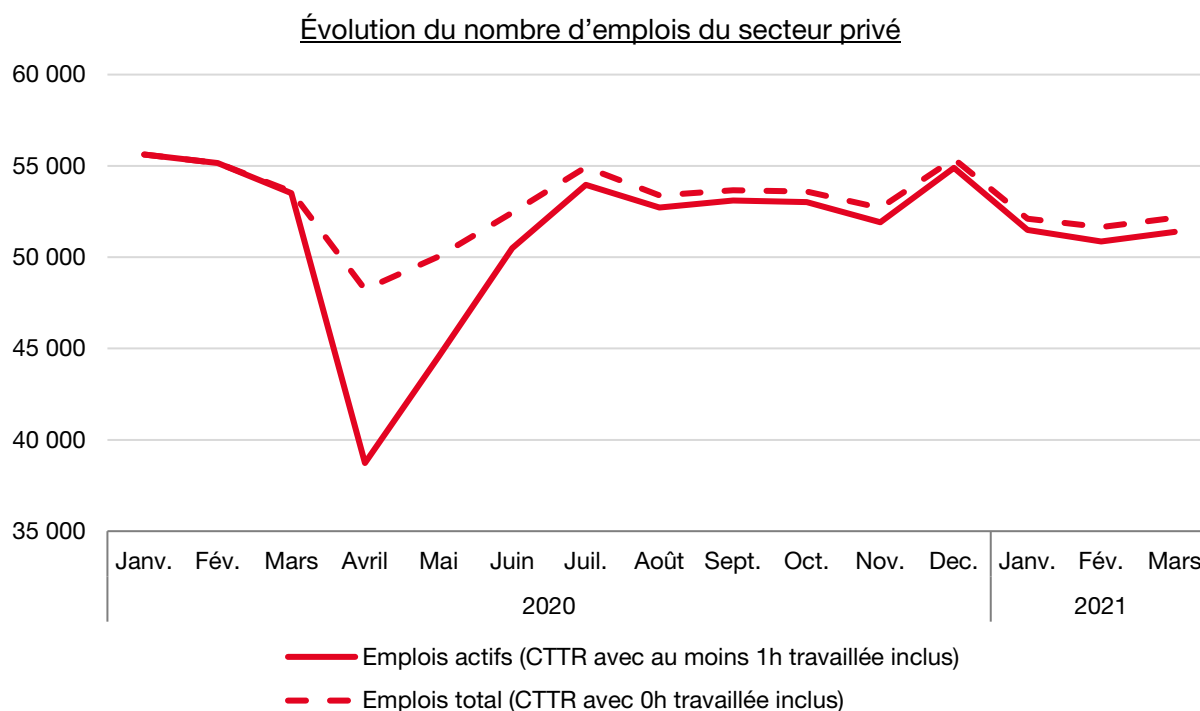
L'Hébergement et restauration reste le secteur ayant le plus recours au CTTR (partiel ou total) en mars 2021, que ce soit en ce qui concerne le nombre d'employeurs ou de salariés bénéficiant de ce dispositif. En seconde position arrive le Commerce de détail en termes de nombre d'employeurs et les Autres activités de services en nombre de salariés concernés. Dans quatre GSA sur douze, moins de 10 employeurs ont fait appel au CTTR pour moins de 50 salariés pour le mois de mars.

4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé¹

4.2.1 Emplois

Dans la suite des analyses, la notion d'emplois « actifs » est utilisée pour distinguer, au sein de l'emploi total, les postes occupés par des salariés mis au chômage total temporaire. Ainsi, les emplois actifs correspondent à ceux pour lesquels il y a au moins une heure travaillée au cours du mois considéré.

Le nombre total, quant à lui, inclut tous les emplois, y compris ceux en CTTR (qu'il soit partiel ou total), afin de visualiser la perte sèche d'emplois sur la période.



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

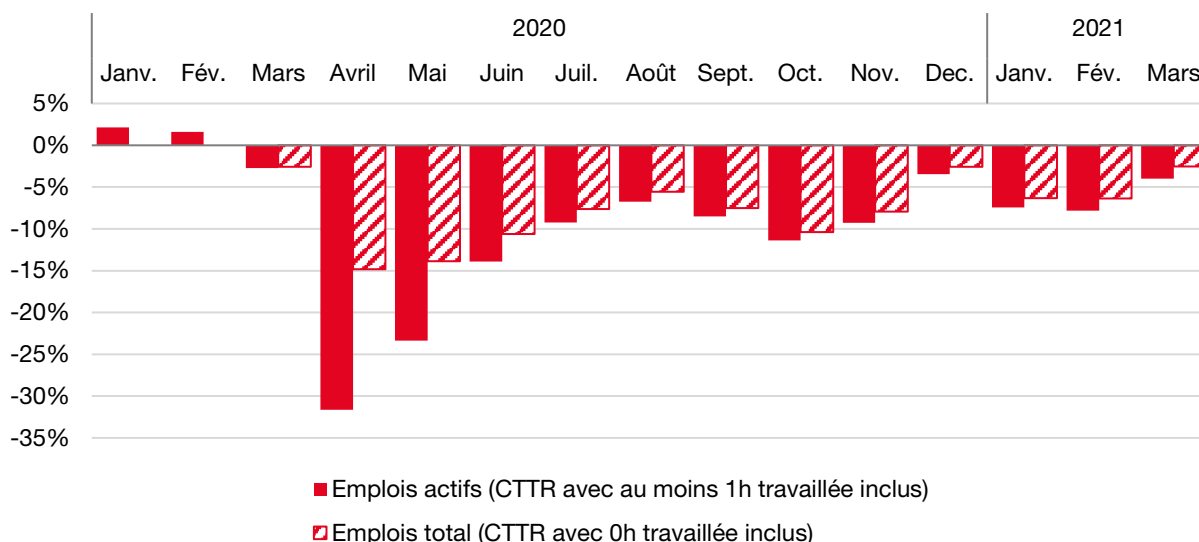
Lecture : en avril 2020, le secteur privé compte 48 234 emplois, dont 38 808 qui sont considérés comme « actifs » (au moins une heure travaillée).

Après un printemps 2020 marqué par l'instauration des mesures de restrictions visant à lutter contre l'épidémie de COVID-19 tout en amortissant leurs conséquences sur l'emploi, les indicateurs ont évolué positivement avant de se stabiliser, puis de terminer l'année sur une tendance ascendante.

Début 2021, le nombre d'emplois du secteur privé s'est replié avant de retrouver un niveau comparable à l'automne 2020. À la fin du premier trimestre 2021, 51 390 emplois actifs (avec au moins une heure travaillée) sont comptabilisés dans le secteur privé et le CTTR total soutient encore plus de 750 emplois, portant le nombre d'emplois total à 52 154 (CTTR à zéro heure travaillée sur le mois inclus).

¹ Les statistiques relatives à l'emploi salarié du secteur privé sont issues des données des Caisses Sociales de Monaco transmises à l'IMSEE.

Taux de variation des emplois du secteur privé par rapport à l'année précédente



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

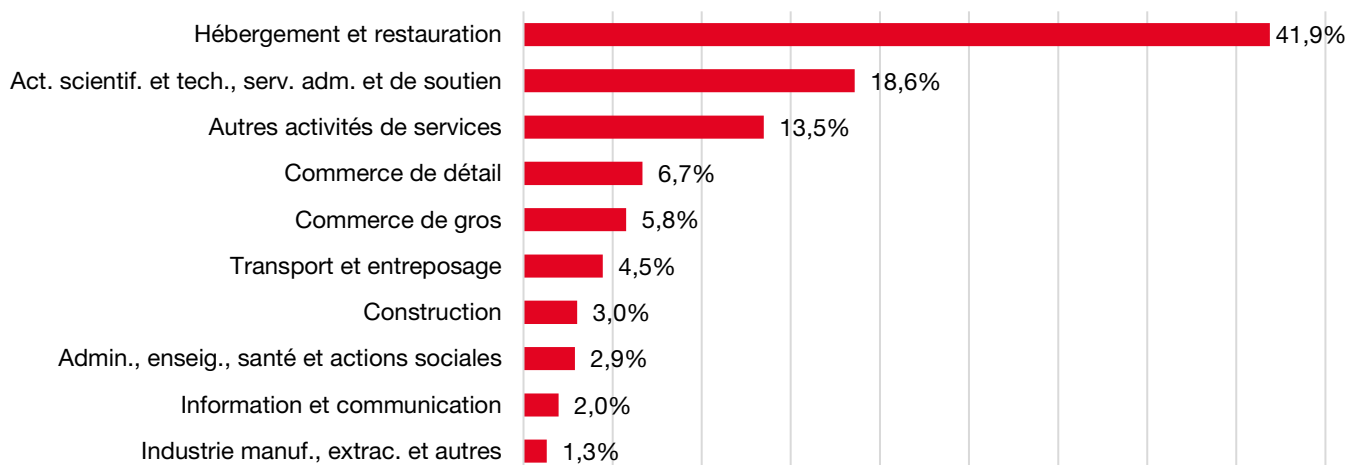
Lecture : en avril 2020, la variation entre le nombre d'emplois mensuel réellement actifs (hors CTTR) est de -31 % par rapport au mois d'avril de l'année précédente (barre rouge) ; pour la même période, la variation entre le nombre d'emplois total (CTTR inclus) est de -15 % (barre hachurée).

Le CTTR, dont les effets sur la perte d'emplois ont été très marqués au plus fort de la crise sanitaire en 2020, impacte modérément le taux de variation des emplois au premier trimestre 2021 : en mars, on compte 4 % d'emplois « actifs » (au moins une heure travaillée) de moins qu'en mars 2020 tandis qu'il y a 2,5 % d'emplois en mois au total sur la même période¹.

4.2.2 Emplois en CTTR total (zéro heure travaillée)

En mars 2021, dix GSA sur douze sont représentés parmi les plus de 750 emplois totalement soutenus par le CTTR (zéro heure travaillée sur le mois).

Répartition des emplois en CTTR avec zéro heure travaillée au premier trimestre 2021 selon le GSA



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : 41,9 % des emplois en CTTR total (0h travaillée) relèvent du GSA Hébergement et restauration en mars 2021.

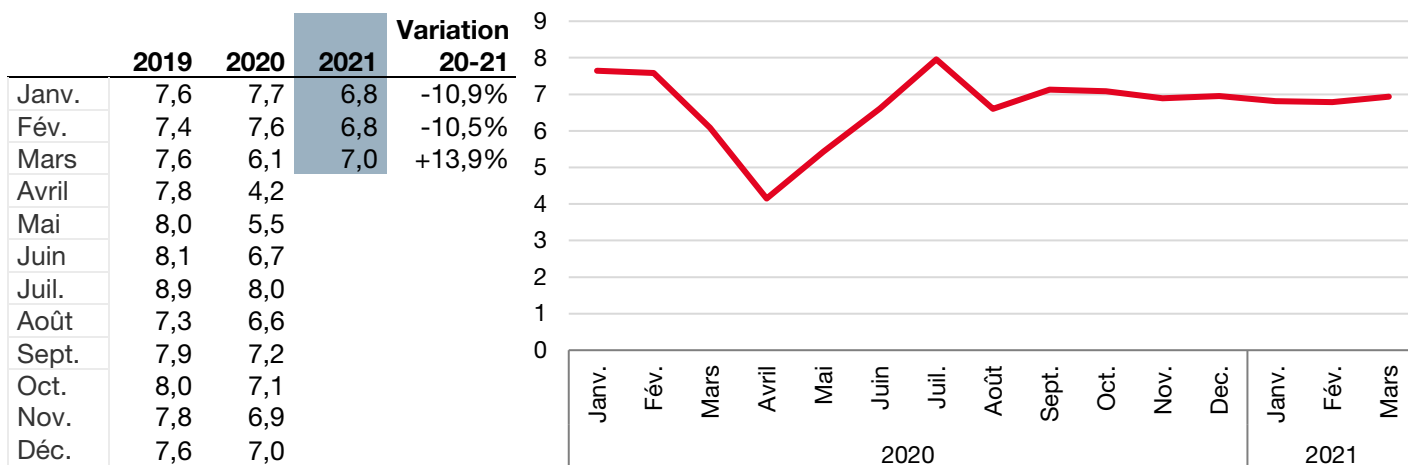
Au mois de mars, plus de 40 % des emplois en chômage total relèvent de l'Hébergement et restauration. Les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien regroupent 18,6 %. Les Activités financières et d'assurance et les Activités immobilières ne sont pas concernées par ce dispositif à cette période.

¹ Pour rappel, le premier trimestre 2020 comprenait deux mois et demi de pleine activité, et deux semaines de confinement total (à partir du 17 mars).

4.2.3 Heures travaillées

Si la perte d'emplois a pu être atténuée grâce au CTTR, en revanche les impacts sur le nombre d'heures perdues sont instantanés et plus visibles.

Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées dans le secteur privé



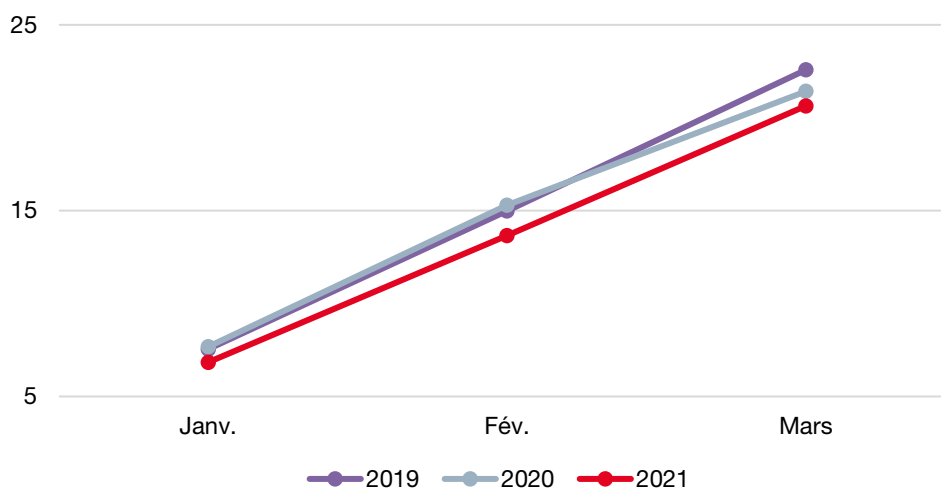
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Unité : million d'heures

Lecture : sur le mois de mars 2021, le nombre d'heures travaillées est de 7 millions, contre 6,1 millions en mars 2020 (soit une évolution de +13,9 % entre les mois des deux années).

Depuis la fin de l'été 2020, le nombre mensuel d'heures travaillées dans le secteur privé a peu varié, oscillant autour de 7 millions. En janvier et février 2021, les volumes d'heures travaillées restent inférieurs de plus de 10 % par rapport aux mêmes mois en 2020. Sur le mois de mars, en revanche, le niveau des heures en 2021 dépasse celui de 2020¹.

Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées cumulées



Unité : million d'heures

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : sur la période allant de janvier à mars 2021, le nombre cumulé d'heures travaillées est de 21 millions, contre 23 millions sur la période janvier à mars 2020.

Sur les trois premiers mois de 2021, le nombre total d'heures travaillées dans le secteur privé s'élève à plus de 20,6 millions en cumulé, en-deçà des niveaux de 2019 et 2020.

¹ Pour rappel, le premier trimestre 2020 comprenait deux mois et demi de pleine activité, et deux semaines de confinement total (à partir du 17 mars).

Variation mensuelle du nombre d'heures travaillées cumulées par rapport à l'année précédente



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : sur la période allant de janvier à juin 2020, le nombre cumulé d'heures travaillées est inférieur de 18,8 % à la période janvier à juin 2019.

À la fin du premier trimestre 2021, le nombre total d'heures travaillées dans le secteur privé, qui s'élève à plus de 20,6 millions en cumulé, est inférieur de 3,8 % au premier trimestre de 2020, soit plus de 800 000 heures perdues.

Évolution du nombre cumulé d'heures travaillées au 1^{er} trimestre dans le secteur privé selon le GSA

	2019	2020	2021	Variation 20-21
Activités financières et d'assurance	1,9	1,9	1,9	+1,4%
Activités immobilières	0,8	0,8	0,8	+4,0%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	5,0	4,7	4,8	+2,0%
Administration, enseignement, santé et action sociale	1,8	1,8	1,8	+2,6%
Autres activités de services	2,2	2,2	2,1	-3,0%
Commerce de détail	1,3	1,2	1,2	+0,8%
Commerce de gros	1,2	1,2	1,1	-2,9%
Construction	2,4	2,2	2,6	+15,0%
Hébergement et restauration	3,3	3,0	1,7	-41,3%
Industries manufacturières, extractives et autres	1,2	1,1	1,1	+3,1%
Information et communication	0,6	0,6	0,6	+3,2%
Transport et entreposage	1,0	0,9	0,8	-8,2%
TOTAL	22,6	21,4	20,6	-3,8%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Unité : million d'heures

À la fin du trimestre, près de 5 millions d'heures travaillées en cumul concernent les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (premier employeur à Monaco), soit plus de 23 % de l'ensemble des heures travaillées sur le trimestre. La Construction tient la seconde place (traditionnellement occupée par l'Hébergement et restauration) avec 2,6 millions d'heures travaillées sur le trimestre. Les trois GSA Activités immobilières, Information et communication et Transport et entreposage comptent respectivement moins d'un million d'heures en cumul.

L'Hébergement et restauration reste le secteur le plus pénalisé par la crise : le nombre d'heures travaillées cumulé au premier trimestre 2021 est en baisse de plus de 41 % par rapport au premier trimestre 2020, soit plus d'un million d'heures perdues dans ce secteur. L'augmentation du volume d'heures dans 8 GSA sur 12 ne suffit pas à compenser cette perte.

Observatoire des impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19

Juin 2021

Pour consulter les publications de
l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la newsletter
de l'IMSEE :

<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

www.imsee.mc

